

## Formidable anniversaire de l'ALJ Rugby

P. 38-39

## La fermeté comme remède contre GDE

P. 12



« Car à pattes » est dans les clous pour la sécurité des enfants et l'environnement

Page 8-9



Le Maire et son équipe vont à la rencontre des habitants. Soyez « en prise directe »

Page 10-11



Mickaël Boutry fait le point sur le centre-ville

Page 16-17



La municipalité lance une seconde « classe orchestre »

Page 14-15



L'ANACR commémore des grandes dates de notre histoire et va à la rencontre des élèves.

Page 36-37





# Agenda

## JUIN

### Exposition

**Actuellement  
et jusqu'au 30 juin**

#### Exposition des ateliers de l'EMAP

- > Du mardi au dimanche, de 15h00 à 18h00
- > **Finissage : vendredi 25 juin à 18h00**
- > Centre d'exposition « les Réservoirs »
- > Entrée libre



### Exposition

**Du 15 au 26 juin**

#### Exposition « D'art et de Nature »

- > À la Médiathèque aux heures d'ouverture
- > Entrée libre



### Réception

**Judi 17 juin**

#### Réception des enseignants

- > Salle municipale
- > À partir de 18h00

### Concert

**Vendredi 18 juin**

#### Concert « pop »

- > par les chorales ados et des classes de formation musicale dirigées par Aline Behar et accompagnées par les ateliers rock d'Ivan Malherbe
- > 20h00
- > Salle municipale
- > Entrée libre

### Commémoration

**Vendredi 18 juin**

#### 70<sup>e</sup> anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940

- > À 16h00
- > Au monument aux morts



### Concert

**Samedi 19 juin**

#### Concert des classes d'éveil musical du CRC de Limay

sur le thème  
« Pierre et le loup »

- > 14h00
- > Salle municipale
- > Entrée libre

### Fête de la Jeunesse

**Samedi 19 juin**

#### Fête de la Jeunesse

- > De 14h à 20h
- > Espace des Hautes-Meunières Animations, Beach Volley, Musique DJ et DERKA en Concert à 19h.
- > Entrée libre

### Danse

**Samedi 19 juin**

#### Spectacle de danse

« Peuples du voyage »

- Par la classe de Jocelyne Robert
- > 20h00
- > Salle municipale
- > Entrée libre

### Musique dans les rues

**Dimanche 20 juin**

#### Fête de la musique

- > dans toute la ville (voir programme sur le site Internet de la ville)



### Concert

**Dimanche 20 juin**

#### Concert sur le thème de l'Afrique

- > par l'atelier Afro-Américain dirigé par Pierre Lacroix et les chorales enfants et ados dirigées par Aline Behar
- > 16h00
- > Salle municipale
- > Entrée libre



### Concert

**Mercredi 23 juin**

#### Concert de fin d'année des orchestres du CRC de Limay

- Direction : Pierre-Emmanuel Dupret, Jean-Christophe Raffy, Julien Roblet et Olivier Lefebvre
- > 18h00
- > salle municipale
- > Entrée libre



**Concours des maisons, jardins,  
balcons, immeubles fleuris 2010**

**Inscription au 01 34 97 27 40**

**Le jury passera fin juin**

**Forum des  
Associations  
Samedi 4 septembre  
Gymnase  
Guy Môquet**

## L'humain d'abord !



**J**e suis fier et honoré de la confiance que le Conseil municipal vient de me témoigner en m'élisant Maire de Limay.

Je mettrai tout en œuvre pour être à la hauteur des responsabilités que le Conseil municipal, par 29 voix contre 4, vient de me confier.

J'inscrirai mon action dans la continuité des politiques mises en œuvre par Maurice Quettier et Jacques Saint-Amaux que je salue très chaleureusement pour leur investissement au service des Limayens.

Je veux consacrer toute mon énergie à la satisfaction des besoins de toutes les Limayennes et de tous les Limayens, sans exception.

L'équipe municipale a été élue en 2008 sur la base d'un pro-

gramme. Au-delà des différences, ce programme a rassemblé 72% des suffrages exprimés. Il est de ma responsabilité d'impulser la poursuite de sa mise en œuvre, dans l'écoute et la concertation.

Ancien joueur de rugby à Limay, j'aime le contact. Je vais instaurer un nouveau dispositif « en prise directe » qui permettra au Maire et à ses adjoint(e)s d'aller à votre rencontre, dans les rues, près de chez vous.

Aussi quelques dossiers lourds d'enjeux frappent déjà à la porte.

Nous allons mobiliser la jeunesse. En allant à sa rencontre, en essayant de mieux cerner ses attentes, en créant des liens plus étroits avec les entreprises, en lui offrant une belle bâtisse en plein centre-ville, nous marquons cette ambition. L'ancienne bibliothèque deviendra la «Maison de la Jeunesse ».

Nous allons poursuivre le développement économique pour offrir aux Limayens des emplois de proximité. La relocalisation des emplois participe de la réduction de la durée des transports, des nuisances qu'ils génèrent et de la



fatigue due aux trop longs déplacements. Bref, l'emploi de proximité permet de concilier protection de l'environnement et développement économique, cela constitue le cœur de notre projet.

Nous allons déposer le dossier de l'Intercommunalité sur le « bureau » de la préfète avant la fin de cette année. Vous le savez le gouvernement a fixé un ultimatum. Au-delà de 2013 toutes les villes devront être intégrées dans une communauté. Pour Limay notre choix est clair et partagé. Nous travaillons à la constitution d'une Communauté de communes «Les Coteaux du Vexin français», à taille humaine, préservant l'équilibre entre ruralité et développement économique.

Nous allons nous investir, à notre niveau, pour démondialiser ce qui génère misère et saccage de notre planète. Nous souhaitons, par exemple, contribuer à réformer l'alimentation, l'agriculture, faire reculer les grandes exploitations tournées vers le toujours-plus et l'exportation au profit d'une agriculture à taille humaine, tournée vers la satisfaction des besoins locaux. Le fait, qu'à Limay, nous ayons fait le choix de ne pas privatiser la restauration en conservant la maîtrise publique de ce que nous mettons dans les assiettes de nos enfants, nous permet de nous fixer des objectifs de progrès allant dans ce sens.

Nous allons entamer un travail de longue haleine pour redynamiser notre centre-ville et son centre historique. Une étude est en cours de finalisation. Des pistes de travail qui demanderont d'importants investissements seront débattues afin de finaliser un projet municipal.

C'est bientôt l'été, les vacances. Avec ses services la municipalité met tout en œuvre pour permettre à un maximum d'enfants et de jeunes d'avoir « droit aux

vacances ». À ce titre, l'opération « Passons l'été 2010 ensemble » se présente sous les meilleurs auspices. Très nombreuses sont les familles qui profiteront de l'offre municipale.

C'est bientôt l'été. C'est aussi la période faste pour le gouvernement pour asséner ses mauvais coups contre l'ensemble des familles et le monde du travail. Ne voulant pas prendre un peu d'argent aux riches, il préconise l'austérité pour 99% des Français : réduction des aides sociales et des aides à l'emploi. Gel des dotations aux collectivités locales. Suppression de milliers d'emplois dans la fonction publique. Remise en cause du système des retraites... Une seule obsession l'anime : faire payer la crise aux familles modestes, à ceux qui n'ont que leur travail pour subvenir à leurs besoins.

Contre cette politique-là aussi, la municipalité agit. Le niveau des impôts locaux est le plus bas de toutes les villes de même strate. La tarification des services municipaux est calculée sur la base du quotient familial. De nombreuses activités sont gratuites... Je continuerai sans faiblir à défendre les services publics tout en les modernisant et en les démocratisant.

Vous savez que vous pouvez compter sur moi. Je suis un militant qui a des convictions ; je les ai déjà mises au service des Limayens dans la lutte pour conserver notre Poste ou plus récemment pour contraindre GDE à produire en respectant l'environnement. Je suis également le Maire de tous les Limayens. Le sens de mon action est clair ! Ma priorité, c'est « d'abord l'humain », pas le fric. Les choses sont dites ! Je sais que je peux compter sur votre engagement pour faire de Limay une ville où il fait bon VIVRE

**Éric Roulot**  
Maire



## Nouveau conseil municipal

Le Conseil municipal est composé de 33 élu(e)s. La majorité municipale issue des élections de mars 2008 comprend 29 élu(e)s dont le Maire et 9 Adjoint(e)s au Maire.

L'opposition ne compte que 4 élu(e)s :

**Le 9 mars 2008, la liste de gauche et de personnalités de la société civile, conduite par Jacques Saint-Amaux a obtenu près de 72% au premier tour.**

*Le 10 avril 2010, Jacques Saint-Amaux remettait son mandat et passait le relais. Eric Roulot fut élu Maire de Limay, par 29 voix pour et 4 contre.*

*Le Conseil municipal se compose de 33 membres. Mais la majorité municipale compte 29 Conseillers et Conseillères municipaux dont les 9 Adjoint(e)s au Maire depuis le 16 mars 2008. L'opposition de droite n'a que 4 Conseillers.*

*Le Conseil Municipal siège à l'Hôtel de Ville et se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation du Maire, qui détermine l'ordre du jour. Les séances sont publiques.*

*Toute personne peut y assister sans troubler les débats. Cependant, le Maire peut donner la parole au public. Le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer que si le quorum est atteint. Le nombre des membres présents à la séance doit être supérieur à la moitié du nombre des Conseillers en exercice. Les débats portent exclusivement sur les affaires inscrites à l'ordre du jour, sauf questions diverses. Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés, en principe par vote à mains levées. A l'issue de la séance, un procès verbal est rédigé. Il décrit la séance et fait mention des votants. Un compte-rendu de séance est également établi et affiché dans la huitaine dans les panneaux du parvis de l'Hôtel de Ville.*

*Le Conseil municipal est aussi régi par un règlement intérieur qui fixe les modalités de son bon fonctionnement et les droits d'expression de l'opposition. C'est le règlement intérieur qui fait force de loi. Il a été voté et approuvé le 22 mai 2008 par la majorité municipale.*

## Le Maire et les Maires-Adjoint(e)s



## Les Conseillers municipaux de la majorité



Gérard  
PROD'HOMME



Jacques  
SAINT-AMAUX



Sophie  
LEROUX



Mireille  
SCHEYDER



Carlos  
MEDEIRA



Liliane  
SEVESTRE



Eric  
ODOR



Simone  
REPECAUD



Jean  
WAGNAC



Marie-Jeanne  
NOVELLA



François  
MAILLARD



Servane  
SAINT-AMAUX



Bekkaï  
YAJJOU



Micheline  
CIZNIAR



Eric  
ROSE



Leïla  
MADHAOU



Patrice  
SEDAMINOU



Suzanne  
MAUGAND



Jean-Marc  
RUBANY

### Les Élus de l'opposition

- M. TAURISSON Fabrice
- M<sup>me</sup> MOREAU Martine
- M. COGNET Raphaël
- M. DEMEESTERE Olivier

## Les Maires de Limay depuis la Révolution de 1789

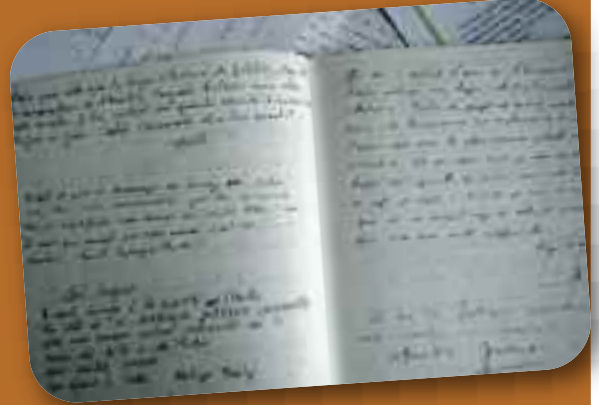
**1790-1793** GROUX Jean Elu au suffrage restreint  
**1800-1805** CADIOU Nicolas Nommé par arrêté préfectoral  
**1805-1807** LEMOINE Louis Nommé par arrêté préfectoral  
**1808-1813** JUBERT Jean Nommé par arrêté préfectoral  
**1813-1815** MASSON Aubin Nommé par arrêté préfectoral  
**1815-1816** PINARD Aubin Nommé par arrêté préfectoral  
**1816-1827** CROUY Jean Nommé par arrêté préfectoral  
**1827-1834** THURET Robert Nommé par arrêté préfectoral  
**1834-1837** GROUX Félix Nommé par arrêté préfectoral  
**1837-1840** SAVIGNY Pierre Nommé par arrêté préfectoral  
**1840-1843** CROUY Jean Nommé par arrêté préfectoral  
**1843** THURET Robert Nommé par arrêté préfectoral  
**1844-1848** PINARD Louis Nommé par arrêté préfectoral  
**1848** PINARD Aubin Nommé par arrêté préfectoral  
**1848-1864** LANGUEDOC Claude Nommé par arrêté préfectoral  
**1864-1870** DAVID Victor Nommé par décret impérial  
**1870-1874** LAURENT Joseph Elus par le Conseil municipal  
**1874-1881** DUVIVIER Jacques-L Nommé par décret présidentiel (Mac-Mahon)

**1881-1887** LANGLOIS Adolphe Nommé par décret présidentiel (Jules Ferry)  
**1887** MERLET Pierre Elu par le Conseil municipal  
**1888-1896** GROUX Aubin Elu par le Conseil municipal  
**1896-1904** SECACHE Eugène Elu par le Conseil municipal  
**1904-1912** GROUX Aubin Elu par le Conseil municipal  
**1912-1925** PRUNET Emile Elu par le Conseil municipal  
**1925-1944** LECOQ André Elu par le Conseil municipal  
**1944-1945** JOUANETON Blaise Elu par le Comité de Libération  
**1945-1959** LECOQ André Elu par le Conseil municipal  
**1959** GUILLEMINOT Jean Elu par le Conseil municipal  
**1959-1964** GUICHARD Robert Elu par le Conseil municipal  
**1964-1970** FOSSE Edouard Elu par le Conseil municipal  
**1970-1977** MOURET J-François Elu par le Conseil municipal  
**1977-1995** QUETTIER Maurice Elu par le Conseil municipal  
**1995 - 2010** SAINT-AMAUX Jacques Elu par le Conseil municipal  
**Depuis 2010** ROULOT Eric Elu par la Conseil municipal



## Mille mercis à Jacques Saint-Amaux pour tout ce qu'il a fait pour la ville et les Limayens

Depuis la cérémonie de passation et d'investiture du nouveau Maire le 10 avril dernier, le Livre d'Or s'est peu à peu rempli de petits messages destinés à celui qui fut Maire de la ville durant 15 ans : Jacques Saint-Amaux. Les messages de sympathie abondent et nous ne pouvons les citer tous. Mais une chose est certaine, tous les messages sont empreints de reconnaissance et d'amitié. Jacques Saint-Amaux n'est pas pour autant en retraite... Il vient de sortir sa huitième « Lettre du Canton » et entreprend la rédaction d'un livre...



« Jacques, c'est avec beaucoup d'affection que tu resteras dans ma mémoire après tous ces Maires que j'ai connus. Je suis citoyenne de Limay mais en ma qualité d'enseignante et de directrice d'école, je te remercie d'avoir autant soutenu nos écoles, nos familles, nos élèves ».

**Martine Pottier**

« Cher camarade, cher ami, tant d'années de militantisme, de luttes pour une certaine justice sociale ! Quel exemple pour les nouvelles générations ! Bonne retraite. Toute mon amitié. Fraternellement ».

**Alain Florin**

« Souvenirs de belles années de collaboration. Bon vent ».

**Denise et Léon Dalsass**

« Je reste nostalgique de notre travail commun. Avec toute mon amitié ».

**Bénédictte Bauret**

« La voie est tracée, l'établi est propre, la route est encore longue. S'il doit y avoir une seule chose que l'on me laisse le droit de retenir, alors je choisis ton humanité. J'ai beaucoup appris de toi et avec toi. A bientôt ».

**Pascal Bachelot**

« Que dire... surtout d'avoir eu l'honneur et le plaisir d'avoir partagé une longue collaboration, plus qu'une collaboration. Parler de projets et surtout parler de Limay, des Limayens et tout simplement de la vie ».

**Philippe Leblanc**

« En tant que Conseiller municipal depuis deux ans, j'ai beaucoup appris auprès de toi et de l'ensemble de l'équipe municipale. Tout d'abord, en t'écoutant, car on apprend beaucoup à ton contact. Ton écoute des gens, ton respect de la diversité des opinions et tes qualités d'humaniste sont pour moi une grande leçon dans l'apprentissage de ma fonction de Conseiller municipal. Merci à toi ».

**François Maillard**

« Merci pour tout ce que tu as fait pour la ville de Limay, mais également pour les habitants du canton. Tu restes Conseiller municipal et surtout Conseiller général, et le combat continu. Bien fraternellement ».

**Henri Evrard**

« Un grand merci Jacques pour ta patience, ta gentillesse et le temps passé à l'écoute de chacun. Merci de rester avec nous : le Maire nous quitte mais le Conseiller municipal nous reste et c'est formidable ! Nous avons besoin de ta présence et de ton savoir. La doyenne t'embrasse affectueusement ».

**Simone Repécaud**





## Opération réussie « Car à pattes », c'est parti !

L'opération lancée lundi 3 mai a eu le succès escompté. Près d'une trentaine d'enfants et 7 accompagnatrices, des mamans bénévoles, ont assuré le bon déroulement du dispositif « Car à pattes » qui permet la sécurité des élèves et de réduire l'usage de l'automobile et donc de limiter le stationnement aux abords de l'école. Sur le plan environnemental, « Car à pattes » est aussi un plus.

**L**e dispositif « Car à pattes » de l'école Henri Wallon comprend 3 « points de départ » (Place Robespierre, Place du Général de Gaulle et à l'angle des rues Gracchus Babeuf et du Colonel Fabien).

Les élèves se rendent près de chez eux jusqu'aux « points de départ » où les adultes-accompagnateurs les attendent. Un cheminement signalé à l'aide de « pas bleus » à même le sol indique la direction à suivre. Sur le parcours, d'autres enfants attendent aux différents « points d'arrêt » installés à cet effet. Ils se mêlent alors au groupe déjà constitué et s'acheminent tous ensemble vers l'école.

Beaucoup d'adultes étaient présents pour le lancement de « Car à pattes » ce lundi 3 mai. Il y avait le Maire, Eric Roulot, des élus, M. Hegay, le sous-préfet et le directeur de l'école Henri Wallon, M. Ropert. Des représentants de l'association d'animation du quartier du lycée

et de l'Amicale des locataires de la Gare ainsi que des parents d'élèves Kergomard, intéressés par ce dispositif assistaient à cette nouvelle façon d'aller à pied à l'école en toute sécurité. En lançant l'opération « Car à pattes », la municipalité souhaite que ce dispositif soit mis en place autour d'autres écoles de la ville. L'expérience de H. Wallon a montré la fiabilité de ce type de déplacement. Des parents d'élèves d'autres écoles se disent prêts tester un tel dispositif qui n'a que des avantages. « Car à pattes » pourrait faire des « petits » à la rentrée.

### Parcours matérialisé

L'opération n'est rien de moins qu'un « ramassage » scolaire d'enfants accompagnés, à pied, par des parents volontaires, selon des itinéraires précis et balisés jusqu'à l'école. Ce ramassage scolaire comprend des « lignes » bien définies, des points de regroupement, des arrêts et des horaires.



## Merci aux adultes accompagnateurs

« Car à pattes » repose sur l'engagement d'adultes-accompagnateurs bénévoles et volontaires. L'initiative permet de réduire l'usage de l'automobile, le stationnement et les encombrements aux abords des écoles. Plutôt que de nommer ce dispositif, « Pédibus », qui est une marque déposée, les initiateurs de ce projet lui ont trouvé un nom original. « Car » pour bus et « pattes » parce qu'à pied.



## Soyez « en prise directe » av

Eric Roulot veut être « en prise directe » avec ses administrés et instaurer une nouvelle forme de dialogue citoyen.

Le Maire, a décidé d'aller à la rencontre des Limayennes et des Limayens là où ils vivent, près de chez eux.

« En prise directe » se veut un mode de rencontres qui privilégie le contact. Dans la tradition des visites de quartiers, le Maire et les élus arpenteront chaque secteur de la ville, sillonneront les rues, avenues, boulevards et les impasses. Pour plus de commodités, des « points de rencontres » seront également programmés.



### Le maire et son équipe viennent à votre rencontre

Les habitants seront avertis par courrier quelques jours auparavant, du lieu et de l'heure des « points de rencontres » et des lieux de passage du Maire et des élus.

En permettant aux Limayens de faire part directement au Maire des problèmes et des difficultés qu'ils rencontrent, l'idée centrale « d'en prise directe » est de nouer un dialogue interactif et constructif à l'échelle de la ville.

Prochains rendez-vous d'« en prise directe » :

- vendredi 11 juin à partir de 19h : rues Abel Plisson, P. Kergomard et des Champarts et rendez-vous « point fixe » devant l'école maternelle P. Kergomard.
- samedi 12 juin à partir de 10h00 : place Robespierre.



### Le Maire multiplie les rencontres

Comme il l'avait annoncé, le Maire, Eric Roulot a décidé d'aller à la rencontre des habitants pour leur présenter les projets de la municipalité. La démarche a un triple avantage. Elle permet de soumettre les projets aux habitants directement concernés, de prendre en compte leurs remarques, et dans la mesure du possible, d'améliorer les esquisses. Enfin, pour le Maire, c'est aussi un bon moyen de rentrer en contact avec les habitants.

**D**e nombreux travaux et projets d'aménagements ont été inscrits au budget 2010. Lorsqu'il s'agit de re-

faire une rue, d'améliorer le stationnement, autant demander l'avis des riverains pour que le projet recueille l'assentiment du plus grand nombre et que les aménagements répondent le plus justement aux besoins et aux attentes.

Nombreux sont les projets initiaux qui ont déjà été enrichis par les riverains à la suite de leurs suggestions et de leurs remarques. Ainsi, après une rencontre organisée avec les riverains de l'avenue Lecoq, et à leur demande, des aménagements ont été réalisés pour empêcher le stationnement des camions. Des « buses » ont été installées sur le trottoir longeant cette longue avenue. Rue des Sautilleux, le Maire est venu pré-



## Avec le Maire



senter aux riverains de cette étroite rue un projet d'aménagement propre à améliorer le stationnement. A la demande des riverains, en plus du marquage au sol délimitant les places de stationnement, la rue des Sautilleux sera mise en impasse et l'éclairage public renforcé. Rue Abel Plisson, après avoir présenté aux habitants le projet de création de 29 places de parking, les riverains ont demandé qu'un nouveau passage pour piétons soit créé et que les caniveaux soient rabaissés pour faciliter le déplacement des handicapés. Accompagné d'élus et d'habitants membres du Comité consultatif travaux, le Maire a arpenté la partie de la coulée verte qui vient d'être réalisée au-dessus du lotissement de

la rue du Vexin. A la RPA, la Résidence des personnes âgées, Eric Roulot a exposé aux résidents le futur projet de construction de logements sociaux et de maisons/appartements sur le terrain Lejosne le long de l'avenue du stade et de la rue J. Macé. Il a également pu s'entretenir longuement avec les résidents sur divers sujets de société. Il y a la présentation des projets, mais aussi, la petite fête qui accompagne l'inauguration des réalisations. C'est ainsi que le 14 mai dernier, les riverains des places Voltaire et Lamartine ont été invités à inaugurer ces places entièrement renouvelées (stationnement, plantation et éclairage public).

### BRÈVES

#### Assurance maladie

Le service social de l'Assurance Maladie (CRAMIF) organise désormais un accueil sur rendez-vous à la Mairie de Limay pour les assurés sociaux qui ont un problème de santé et qui ont des difficultés pour accéder aux soins et aux droits, se maintenir dans leur emploi, être autonome dans la vie quotidienne... Pour prendre rendez-vous avec l'assistant social de l'Assurance Maladie, vous pouvez contacter le secrétariat au 01 34 79 28 04 ou en appelant le 3646.

#### Halte à la vitesse

La vitesse est un danger public. La municipalité a demandé à la Police d'être intransigeante et ferme dans ce domaine. Des radars pédagogiques vont être installés dans la ville. Ceux-ci ne réduisent pas la vitesse : ils informent seulement et rappellent que circuler en ville à vive allure peut à tout moment déboucher sur l'irréparable ! A titre indicatif, à 60 km/h, il faut 8 mètres de plus pour s'arrêter qu'à 50 Km/h.

#### Guerre aux engins

Le Maire s'attaque aux motos cross et aux mini motos qui perturbent la tranquillité des habitants. Dans un courrier adressé aux riverains des Hautes-Meunières, Eric Roulot souligne que ces engins sont illégaux et constituent aujourd'hui une véritable plaie pour tous. Il rappelle également que la municipalité a pris un arrêté en 2007 interdisant la vente et la circulation sur les voies et lieux publics aux deux roues, tricycles et quadricycles à moteur. Concernant le terrain des Hautes-Meunière (ex terrain EDF) où des mini motos et autres engins circulent, la municipalité a décidé de l'enclorre et de réaliser sur celui-ci des aménagements dédiés à la pratique sportive (Beach Volley) et ludiques. Si les autorités s'accordent pour admettre que les moto-cross et mini motos non homologués constituent un véritable fléau, il faut en interdire la vente et la Police doit se donner les moyens de les saisir. C'est en tout cas ce qu'a demandé le Maire au Commissaire de Police.

## La fermeté comme remède contre les nuisances

Le Conseil municipal du 6 mai 2010 a voté à l'unanimité une délibération demandant la suspension des activités de l'entreprise GDE tant que celle-ci ne se sera pas mise aux normes. Le Maire a également interpellé le ministre de l'environnement.



Lors du Conseil municipal du 6 mai, une délibération importante a été votée à l'unanimité (par la majorité et l'opposition). Dans cette délibération, la municipalité rappelle que dès les premiers mois de fonctionnement du nouveau broyeur mis en service début 2009, des nuisances sont apparues : bruits, explosions, dégagements importants de fumées et de poussières suscitant des réactions légitimes de riverains. « Parallèlement, la ville a été en contact régulier avec les services de l'Etat et l'entreprise pour obtenir un fonctionnement conforme aux normes en vigueur. Deux réunions présidées par M. le sous-préfet et M. le Maire réunissant les représentants des différentes parties concernées se sont tenues en Mairie pour obtenir des engagements fermes d'amélioration



de l'entreprise ». Notant qu'aucune avancée tangible n'a été relevée et que les dysfonctionnements perdurent, voire s'accroissent, le Conseil municipal constate qu'il « apparaît donc clairement que cette installation présente des dangers et des inconvénients qui n'étaient pas connus lors de son autorisation dans ces conditions et conformément à l'article L514-7 du Code de l'environnement. Par conséquent, le Conseil municipal de Limay demande à l'Etat d'ordonner la suspension de l'exploitation des installations pendant le délai nécessaire à la mise en œuvre de mesures propres à faire disparaître ces dangers et inconvénients.

Assumant pleinement ses responsabilités en la matière, comme elle n'a jamais cessé de le faire, la ville de Limay demande donc la suspension de l'activité de GDE et exige du ministre de l'environnement qu'il prenne cette décision dans les meilleurs délais. Suite à la réunion du 6 mai, en présence du sous-préfet, de la DRIRE, de G.D.E et des membres de l'association des riverains, le Maire a fermement défendu les exigences suivantes :

- Réduction et contrôle en continu, par une entreprise indépendante, des rejets et du bruit avec transmission mensuelle des résultats des analyses à la ville, aux riverains et aux entreprises du Port.
- Renforcement des contrôles et durcissement des sanctions à l'encontre de tous les démolisseurs (y compris G.D.E) pour les contraindre à réaliser une dépollution conforme aux normes les plus strictes.
- Révision des horaires de fonctionnement du broyeur de 9h à 19h00.
- Mise en place d'une Commission de suivi spécifique à G.D.E sous l'égide de M. le sous-préfet.

### Le ministre interpellé

À la suite de la délibération prise par le Conseil municipal, le Maire a écrit au ministre de l'écologie, de l'énergie et du développement durable, Jean-Louis Borloo. "Cette délibération vous demande de suspendre l'activité de broyage de véhicules hors d'usage de l'entreprise Guy Dauphin Environnement (...) En effet depuis le démarrage de son activité en 2009, cette entreprise génère des nuisances qui n'étaient pas connues lors de son autorisation (arrêté préfectoral n° 07-183DDD du 17 décembre 2007). Malgré les interventions de vos services, l'entreprise n'est pas en mesure à ce jour d'améliorer son processus et de réduire significativement les désordres observés. A la fin de cette année, un nouvel investissement devrait améliorer son fonctionnement. Dans ces conditions, et dans l'attente de réunir les conditions pour une reprise sans inconvénients et sans dangers, nous vous demandons de procéder conformément à l'article L514-7 du Code de l'environnement à une suspension de l'activité".

### Un pas en avant

La DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) a remis son rapport à Mme la Préfète et propose la mise en place de mesures plus contraignantes et notamment un contrôle en continu des rejets atmosphériques.

**Des actions qui portent ses fruits**  
L'arrêté préfectoral préconise des études supplémentaires pour identifier les sources de bruit et proposer des solutions qui devront faire l'objet d'un plan d'actions actualisables tous les 6 mois ; un contrôle en continu des rejets atmosphériques et un enregistrement de la température des gaz à la sortie de la cheminée ; une extension des paramètres qui

devront être contrôlés, notamment les poussières de métaux, les composés organiques volatils et les dioxines-furanes. Ces dispositions constituent un premier pas positif mais ne règlent pas la cause première des dysfonctionnements : l'absence d'une dépollution complète des véhicules hors d'usage. L'exigence du Maire est en effet d'obtenir, avant broyage, une dépollution totale. En l'absence d'une mise en place d'un dispositif de traitement et de contrôle en amont des véhicules issus des démolisseurs, les sources de pollution restent présentes. Dans ces conditions, la suspension de l'activité GDE, tant qu'une solution durable n'est pas trouvée, reste entière.





## Pourquoi l'eau du robinet eut-elle un mauvais goût pendant 10 jours ?

Des dysfonctionnements apparus à l'usine de traitement de l'eau de Follainville-Dennemont ont rendu l'eau désagréable au goût et à l'odeur, mais heureusement sans gravité pour la santé publique. La ville a appelé Véolia, le fournisseur d'eau, à respecter les engagements contractuels et à veiller à ce que genre d'incident ne se répète pas.



**P**endant une dizaine de jours – entre le 12 avril et 23 avril -, l'eau du robinet avait un goût désagréable et une mauvaise odeur. La cause : une sur-chloration rendue nécessaire à la suite de la remise en service de l'installation du traitement des nitrates de l'usine de Follainville-Dennemont gérée par Véolia. Cette usine assure le traitement des pesticides et des nitrates des eaux prélevées dans les 3 captages de Guernes. Suite à un arrêt technique de la filière « nitrates » pour des travaux importants de maintenance, le process a été remis en route d'un coup et brutalement le 12 avril dernier. C'est cette remise en route du traitement biologique de dénitrification qui a nécessité une augmentation de la chloration et une remise en route progressive de la quantité d'éthanol injectée dans le process. Malheureusement, a indiqué Véolia, des difficultés de réglage ont provoqué des taux trop élevés de chlore et un mauvais dosage de l'éthanol utilisé comme nutriment dans les filtres biologiques.

Ceci étant, l'eau qui a été fournie par Véolia et distribuée par la Régie municipale n'a jamais dépassée les seuils de potabilité. Les analyses de la DDASS l'ont confirmé : l'eau du robinet ne comportait aucun risque et était parfaitement potable, les teneurs en nitrates restant en-dessous des normes sanitaires. Le 22 avril, tout était rentré dans l'ordre. Dès que la municipalité a été informée de la variation du goût et l'odeur de l'eau, elle a alerté les services de la Direction Départementale Sanitaire afin de connaître les causes du dysfonctionnement. Une information a été donnée aux Limayens, sur le site de la ville, et par voie d'affiches dans les équipements publics. Soucieuse de la qualité du service public, notamment en matière environnementale, la municipalité a vivement regretté cet incident, heureusement sans gravité pour la santé publique, et s'est plaint auprès de Véolia, son fournisseur d'eau, en lui demandant de respecter les engagements prévus contractuellement.

### BRÈVES

#### Fête de la Jeunesse, fête de la musique.

Comme l'avait annoncé le Maire, la municipalité organise une Fête de la Jeunesse le 19 juin prochain sur l'espace des Hautes Meunières (terrain EDF), de 14h00 à 20h00. Une fête de la Jeunesse et de la musique ouverte à tous. Au programme, de la musique, des jeux, et deux terrains de Beach Volley, un plateau Hip-hop, une exposition, un atelier cirque, atelier maquillage, un stand de restauration et un concert de clôture à 19h00 avec Derka, jeune rappeur et artiste Limayen. Fête de la Jeunesse, mais aussi fête de la musique, avec des concerts Rap, Rock et CRC le dimanche 20 sous la halle à marché et dans les rues de la ville.

#### La réglementation doit prévaloir partout

Ces trois derniers mois, plusieurs incidents graves dus à des émanations de gaz et de fumées nauséabondes et incommodantes ont été provoqués par des entreprises et les gens du voyage. Préoccupée par cette situation qui a déjà occasionné l'intervention des pompiers, la municipalité a demandé à l'État que ces entreprises soit mises en demeure par la DRIRE. Bien que le lycée Condorcet ne soit pas « implanté au cœur d'une zone SEVESO », certaines des entreprises de cette zone sont des ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement) et font l'objet d'une réglementation particulière dont l'application est contrôlée par les services de l'État. D'autres entreprises sont installées à proximité du lycée dans la zone industrielle. Celles-ci sont soumises à une réglementation que la municipalité entend bien faire appliquer. En effet, des activités illicites s'y déroulent et la municipalité a mis en place un dispositif qui lui permettra de mieux connaître ces risques afin de les maîtriser davantage. Quant aux gens du voyage, ils devront partir, puisque le terrain qu'ils occupent accueillera bientôt une entreprise.

## Une nouvelle « classe orchestre » pour la rentrée

La " classe orchestre " du collège Albert Thierry a été mise en place en 2007 pour une durée de 3 ans. Ce projet qui a donné tant de satisfaction arrive à son terme. Alors qu'elle ne sera plus subventionnée par l'Etat au titre de la " Réussite Educative ", la municipalité a décidé de reconduire l'expérience. Une nouvelle " classe orchestre " sera donc créée à la rentrée et comptera 25 élèves.



**C**e projet, dont on a souvent loué dans le bulletin municipal, et les qualités et la réussite, arrive à son terme. Normal, les collégiens seront devenus des lycéens à la rentrée prochaine.

Mais quel bilan tirer de cette première expérience qui s'est étalée sur 3 ans ? L'ensemble des partenaires, des professeurs, ceux du collège et du Conservatoire sont formels : les élèves ont dépassé les objectifs initiaux en matière d'acquisition musicale et instrumentale. Sans aucun doute, l'engagement per-

sonnel des collégiens, le soutien familial, la coordination entre le Conservatoire et le collège, l'émulation au sein du groupe, la qualité de l'encadrement et les moyens dont ont bénéficié les élèves y sont-ils pour beaucoup dans la réussite de la " classe orchestre " ! Il y a quelque chose d'unique, de singulier dans cette expérience, comme par exemple, la maîtrise du solfège et d'un instrument en trois années seulement ! Cela prouve qu'en offrant les conditions d'une pédagogie efficace et les moyens humains nécessaires, les résultats escomptés sont au rendez-vous,



voire dépassent les espérances... Pourquoi n'en serait-il pas de même en d'autres matières ? Et pas seulement culturelles !

## Une classe riche d'enseignements

En trois ans, les élèves de la " classe orchestre " ont acquis un niveau proche de celui de fin de premier cycle en Conservatoire. Ils ont même progressé plus vite que des élèves débutants dudit Conservatoire et acquis une ex-



périence importante dans la pratique collective durant ces années d'apprentissage...

## Sur le plan scolaire aussi, les résultats s'en ressentent

Les professeurs et la principale du collège, M<sup>me</sup> Salet, sont unanimes : les élèves de la " classe orchestre " ont accompli des progrès, parfois exceptionnels sur le plan scolaire !

La " classe orchestre " du collège a brillé par ses performances. Les élèves ont joué devant des publics variés et nombreux. Son répertoire s'est étoffé. Certains élèves souhaitent poursuivre et s'inscrire au Conservatoire. Sans contredit, la " classe orchestre " suscite des



vocations, un intérêt certain... Un engouement même. Aujourd'hui, la liste d'attente s'allonge : ils sont environ une soixantaine d'élèves à vouloir faire partie de la prochaine aventure... Mais la " classe orchestre 2 " ne comptera que de 25 élèves.

## Être bien accordé est essentiel

La coordination entre les enseignants du CRC (le Conservatoire à Rayonnement Communal) et du collège Albert Thierry a été totale. Elle a permis aux élèves de bénéficier d'un encadrement permanent et de réaliser un partenariat exemplaire entre le CRC et l'Education nationale. Les familles des élèves ont également pleinement assumé leur rôle : en leur apportant un soutien de tous les instants. Des liens se sont également noués entre les familles, le collège et le CRC.

## La " classe orchestre " fait grandir le public

Enfin, quelques familles qui n'avaient jamais encore assisté à un concert, ont découvert cette pratique culturelle mais également des équipements et d'autres perspectives. Aujourd'hui, ces familles portent un autre regard sur l'offre culturelle municipale. La musique fait des émules, et les concerts ont élargi le cercle d'amateurs et de fidèles.

## Un objet d'études

Les performances de la " classe orchestre " suscitent même l'intérêt de chercheurs. En effet, des sociologues et des chercheurs en science de l'éducation souhaitent étudier " la " classe orchestre " du collège d'Albert Thierry afin de mieux comprendre pourquoi et comment les élèves de cette classe ont obtenu de meilleurs résultats scolaires tout en faisant d'énormes et rapides progrès en musique et dans la pratique instrumentale. On attend avec impatience les conclusions des chercheurs !

## La ville continue

*Bien qu'il ne soit plus subventionné par l'Etat dans le cadre de la Réussite Educative (l'Etat souhaitant recentrer son action sur l'aide individualisée !) le dispositif sera donc reconduit par la municipalité et comprendra d'autres collégiens qui s'engageront pour une durée de 3 ans (2010/2013) et le Conseil général apportera une aide financière au projet. La " classe orchestre " est un projet concret dont on aura montré ici les retombées positives, tant qualitatives que quantitatives. Demain, et pour 3 ans, une nouvelle " classe orchestre " composée de collégiens d'Albert Thierry se lanceront dans cette belle aventure culturelle, scolaire et sociale. Ce ne sera pas toujours facile. Il faudra travailler dur, s'armer de patience et de volonté. Et lorsque ces élèves monteront sur scène pour jouer, sous les feux de la rampe, une œuvre musicale, les efforts qu'ils auront accomplis, seront, à n'en pas douter, largement récompensés. Comme dans une sorte d'" Hymne à la Joie " !*

## Pour redynamiser le centre-ville un travail de longue haleine

**Mickaël Boutry\*,  
Maire Adjoint  
chargé du Cadre  
de vie, des travaux,  
de la circulation.**



### **Question :**

*La municipalité vient de faire réaliser par l'agence « Urbicus » une étude urbaine et paysagère du centre-ville. Quels en sont les objectifs ?*

### **Mickaël Boutry :**

On sait que la question de la vitalité des centres-villes se pose à Limay comme partout ailleurs dans de nombreuses villes de France. Une problématique qui demande de la circonspection étayée sur un diagnostic et une analyse. Soucieuse de la situation du centre-

ville et de son centre historique, la municipalité (en maîtrise d'ouvrage avec le Conseil général et l'EPAMSA) a sollicité une agence d'urbaniste afin d'avoir des éléments pour nourrir sa propre réflexion avant d'entreprendre quoi que ce soit. Le périmètre de l'étude se situe entre la rue de Paris, la rue Roëlandt, la rue Clemenceau et la rue Nationale, soit le cœur de la zone urbanisée de Limay. Ce que souligne l'étude, c'est que ce centre est à la fois en relation avec le coteau et les bords de Seine et qu'il peut y avoir un lien avec le Vexin. Ce sont des éléments fondamentaux du pay-

sage qui réclament un maillage. De ce fait, le centre-ville s'affirme comme un espace stratégique.

### **Question :**

*Que préconise cette étude ? Quelles sont les pistes de travail pour redynamiser le centre-ville, le commerce, le patrimoine urbain... ?*

### **Mickaël Boutry :**

Tout d'abord, il faut être clair et éviter tout malentendu : les préconisations faites par



## ville, sera nécessaire.

l'étude « Urbicus » ne constituent pas un projet municipal. Les études sont là pour proposer, orienter et éclairer les élus dans leurs choix, ce qui n'enlève rien à l'intérêt à cette étude, riche d'enseignements et de propositions, bien au contraire. Celle-ci pose un diagnostic, montre les dysfonctionnements, les potentialités et explore des réponses possibles. Par exemple, elle indique des pistes de travail, comme pour inciter les automobilistes à pénétrer dans le centre, améliorer les entrées dans ce centre, faciliter son accès, ce qui nécessite de repenser les circulations, etc. Elle invite à créer des espaces de stationnement et à favoriser un espace piéton.

Autant de préconisations qui doivent permettre, ne l'oublions pas, de dynamiser une activité commerciale de proximité. Autre constat : il y a un besoin réel de rendre les espaces publics plus attractifs, à l'aide d'aménagements, mais également d'embellir la rue Nationale, d'y limiter la vitesse, et d'inviter les automobilistes à s'arrêter au niveau du centre.

L'étude montre également les potentialités en termes de constructions de logements dans un périmètre limité, mais proche du centre-ville.

Sur un plan plus vaste, l'étude préconise, pour valoriser le patrimoine architectural et urbain de Limay, de « retourner » Limay vers la Seine, de sorte que la ville retrouve son rapport historique avec le fleuve, mais également de rétablir la traversée piétonne sur le vieux pont... « Urbicus » émet aussi l'idée d'aménager un espace pour l'organisation de festivités sur l'île de Limay, ce qui contribuerait à intégrer cette île au centre-ville. On le voit, ce sont autant de pistes et d'idées qui doivent être mises en débat et qui serviront à élaborer un projet municipal dont la réalisation nécessitera des investissements importants et des phases de travaux étalées sur plusieurs années. Notre centre-ville le mérite bien ! Le Maire souhaite que le projet de redynamisa-

tion du centre-ville soit l'affaire du plus grand nombre. Nous allons donc nous attacher à favoriser la concertation et des réunions seront organisées.



*\*Mickaël Boutry, 40 ans, marié, 3 enfants. Agent électrotechnicien à la SNCF. Il est originaire du Tréport (Seine Maritime) et habite Limay depuis 10 ans*

*Il a été élu Maire Adjoint le 10 avril dernier.*

## L'opération « Passons l'été ensemble » est lancée

Cet été encore, Limay sera ville ouverte et accueillante, avec un riche programme d'activités de qualité pour tous ceux qui ne pourront partir en vacances.

Cette année encore, la municipalité mobilise d'importants moyens pour permettre à un maximum de Limayens de profiter des vacances. Personne n'est oublié : les tout-petits, les enfants, les préadolescents, les jeunes et les familles.

**E**n plus des activités proposées par les Centres de loisirs et la Maison de la Jeunesse, la municipalité propose cette année, 96 places en séjours et 49 places en mini séjours. Des séances de cinéma en plein air et des sorties en familles, de plus en plus populaires sont également au programme...

**Des moyens pour réussir.** Pour assurer le bon déroulement de l'opération, 45 animateurs et animatrices ont été recrutés pour cette période.

74 ans après la conquête des congés payés, le droit aux vacances reste virtuel pour près de 70% de la population de notre pays. En ef-

fet, d'après le secrétariat d'Etat chargé du Tourisme, en 2009, à peu près un tiers des Français sont partis en vacances. Une baisse de 3,5% par rapport à 2008. Un tiers des Français ! Un chiffre qui en dit long sur les difficultés rencontrées par les familles et le pouvoir d'achat de celles-ci.

**Les vacances avec la ville de Limay en chiffres.** En 2009, 121 enfants sont allés en séjours ou mini séjours (en 2010, ils seront 145 !) ; 760 enfants ont fréquenté les Centres de loisirs ; 360 personnes ont profité des sorties familiales et 610 ont assisté aux séances de cinéma ; 83 enfants ont participé aux stages du CIS...





## Sorties familiales

- **LE MONT SAINT-MICHEL** : dimanche 11 juillet
- **OUISTREHAM** : dimanche 18 juillet
- **Parc d'HEROUVAL** : dimanche 25 juillet
- **CHÂTEAU D'AMBOISE** : dimanche 8 août
- **VILLERS-SUR-MER** : samedi 14 août
- **CABOURG** : dimanche 22 août

**Préinscription et règlement  
au Service Population/Scolaire  
en Mairie.**



## Cinéma de plein air

- **Les vendredis 9, 16 et 23 juillet**  
à partir de 22h15
- **Les vendredis 6, 13 et 20 août**  
à partir de 21h45



**Politique sociale : Exemple : Coût du  
séjour « Les aventuriers du Jura » : 790 €**

Q.F.	Participation famille	% participation famille
A	158,00	20%
B	197,50	25%
C	237,00	30%
D	276,50	35%
E	316,00	40%
F	355,50	45%
G	395,00	50%
H	442,40	56%
I	489,80	62%
Q.F.	790,00	100%

**Soirée avec les parents  
au Centre de loisirs :  
mercredi 28 juillet  
et mercredi 25 août.**

## Trions mieux les déchets de et faisons aussi le tri des id

Les Limayens font bien le tri entre le « bon » et le « mauvais ». Non, ce n'est pas des résultats électoraux dont il est question, mais du tri des ordures ménagères, du tri sélectif. Ceci étant, on peut toujours faire mieux et encore améliorer les résultats. Avec « Eco Emballages », nous vous proposons de passer en revue quelques idées reçues.

### La Régie municipale

La Régie municipale a en charge le ramassage des ordures ménagères. Elle comprend 14 personnes.

- 3 polyvalents
- 3 chauffeurs
- 6 rippeurs formant les 3 équipes de trois.
- 2 administratifs

Les agents collectent en porte à porte : les ordures ménagères, les emballages recyclables, les déchets végétaux et les encombrants.

  
Recyclons les idées reçues

**Idée reçue n°1**  
« Il faut laver les emballages avant de les trier »  
**[FAUX]**


www.ecoemballages.fr 

  
Recyclons les idées reçues

**Idée reçue n°2**  
« Trier ne sert à rien, tout finit dans les mêmes bennes »  
**[FAUX]**


www.ecoemballages.fr 



## Les ménages Idées reçues à l'aide de la BD



Recyclons  
les idées reçues

**Idée reçue n°4**  
« Le Point Vert signifie que  
l'emballage est recyclable »  
**[FAUX]**



[www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)



mea/ty - Cofip/Photos A. Neze



Recyclons  
les idées reçues

**Idée reçue n°5**  
« À mon niveau, je ne peux rien faire  
pour le développement durable »  
**[FAUX]**



[www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)



mea/ty - Cofip/Photos A. Neze



Recyclons  
les idées reçues

**Idée reçue n°3**  
« Il faut enlever les bouchons  
des flacons en plastique  
**[FAUX]** avant de les trier »



[www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)



mea/ty - Cofip/Photos A. Neze

## La politique sociale du quotient familial profite à toutes les familles, sans exception

L'instauration du quotient familial (QF) permet à toutes les familles de payer les services municipaux en fonction de leurs ressources réelles et du nombre de personnes à charge\*.



*Les tarifs municipaux : stages sportifs, culturels, école d'art, restauration scolaire, classes transplantées, séjours, mini séjours, centre de loisirs, conservatoire de musique, etc., sont facturés en fonction du quotient familial.*

Un autre exemple, le coût réel d'une journée en centre de loisirs est d'environ 23 €. Or, le quotient le plus élevé se voit facturé un prix maximum de 16,10 €. Prétendre, dans ces conditions, que certaines familles paient pour d'autres (alors que toutes les familles sont soumises par ailleurs aux impôts locaux), s'avère une erreur. Enfin, s'il était demandé aux familles de payer le coût réel d'une heure d'enseignement musical, par exemple, très peu de familles le pourrait en réalité.

*Il y a actuellement 9 tranches de quotients familiaux (de A à I). Une étude est en cours pour en réduire le nombre et examiner plus en détail son rôle social. Les tarifs n'avaient pas été augmentés depuis 2007. Le Conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril a relevé l'ensemble des tarifs de 1% applicables le 3 juillet 2010.*



\*Le quotient familial (QF) est calculé de la manière suivante : revenus nets imposables de l'année de référence divisés par 12, auxquels s'ajoutent les prestations familiales mensuelles. La somme obtenue est ensuite divisée par le nombre de personnes à charge. Vous devez, chaque année, faire calculer votre QF auprès du Service Population/Scolaire en Mairie.

### Barème des tranches du quotient familial (en €)

Tranches	QF
A	0 - 187,49
B	187,50 - 312,49
C	312,50 - 437,49
D	437,50 - 562,49
E	562,50 - 687,49
F	687,50 - 812,49
G	812,50 - 937,49
H	937,50 - 1062,49
I	1062,50 et +

**L**e quotient familial est avant tout social et vise à aider les familles les plus modestes. Cependant, les familles les « plus aisées », ne paient pas le coût réel des services municipaux. En d'autres termes, toutes les familles, quelles que soient leurs ressources, bénéficient d'une « réduction », ou pour le dire autrement, d'une prise en charge partielle du coût réel de chaque service proposé par la municipalité.

Il est donc faux et inexact de croire, ou de penser, que les « familles les plus aisées » paient pour les autres ! CQFD.

Exemple, le prix d'un séjour d'été par personne est en réalité de 900 € (coût réel).

Or, aucune famille ne paie ce prix ! Si, bien évidemment, les plus bas quotients sont « avantageés » (ce qui est, rappelons-le, le rôle du QF), les plus hauts quotients (H et I, par exemple) ne paient respectivement que 56% et 62% de ces 900 €, soit 38% de « ristourne », pris en charge par l'ensemble de la collectivité. Comme on le voit, la politique sociale municipale profite à toutes les familles, sans distinction.

Elle a comme fondement la solidarité





## L'aide aux associations



### SUBVENTIONS 2010 (en €)

Nom de l'organisme	Montant de la subvention	Nom de l'organisme	Montant de la subvention
Centre communal d'Action Sociale	460 000,00	ALJ ANGEL'S	1 800,00
Comité des Œuvres Sociales	92 000,00	ALJ Badminton	1 400,00
AJPF	9 000,00	ALJ Boules Lyonnaises	3 200,00
Comité des usagers SNCF	150,00	Cyclisme	4 500,00
Comité des fêtes	17 000,00	ALJ Escalade	4 200,00
Foyer socio-éducatif du collège Albert Thierry Limay	350,00	ALJ Football	30 000,00
Foyer socio-éducatif lycée Condorcet Limay	350,00	ALJ Goshinkaïl	1 400,00
Club de la joie de vivre	600,00	ALJ Gymnastique sportive	5 500,00
La prévention routière	200,00	ALJ Gym Forme Santé	4 100,00
Micro Limay - Microtel club	1 000,00	ALJ Judo	6 500,00
142 <sup>e</sup> section des médaillés militaires du mantois	50,00	ALJ Karaté	4 500,00
Association des anciens combattants ACPG/CATM Section Limay	170,00	ALJ Marche	3 600,00
Ass. Nationale des familles de fusillés et massacrés de la résistance Française et de leurs amis	50,00	ALJ pétanque	4 000,00
Les amis du musée de la résistance	100,00	ALJ Relaxation	1 000,00
A.N.A.C.R./Amis de la résistance	200,00	ALJ Rugby	26 000,00
Association Républicaine des anciens combattants (ARAC) Section de mantes	100,00	ALJ Tennis	6 000,00
F.N.A.C.A Mantes la Jolie	100,00	ALJ Tennis de table	5 800,00
Union nationale des combattants (U.N.C)	100,00	ALJ Volley	1 100,00
Association Départ des déportés internés résistants patriotes des Yvelines	50,00	ALJ Yoga	1 250,00
Amicale des donneurs de sang bénévoles de LIMAY	850,00	PATIGYM	350,00
Association de parents d'enfants inadaptés (A.P.E.I « L'envol ») – Limay	800,00	Aéro modèle club de Limay	1 500,00
Croix rouge Française - Comité de Mantes la Jolie	100,00	Association quartier du lycée	350,00
La Ligue des droits de l'homme	150,00	Union sportive du collège Galilée – Limay	600,00
Les restos du cœur	200,00	Union sportive du lycée Condorcet – Limay	600,00
St Aubin St Martin St Severin	250,00	Union sportive du collège Albert Thierry – Limay	600,00
Secours populaire Français – Limay	650,00	Amicale locataire DLRW	350,00
Secours catholique	140,00	Délégation départementale de l'Education Nationale des Yvelines – Section Mantes 1	60,00
Les arts non solubles	650,00	Subvention Sport Haut niveau	5 290,00
Les clowns rient	1 000,00	Union locale des syndicats CFTC du Mantois	80,00
Les amis du Patchwork	250,00	Union locale des syndicats CFDT de Mantes et sa région	170,00
Jardinier de France	230,00	Union locale des syndicats CGT de la Région Mantaise	310,00
Peuples d'ici et d'ailleurs	1 100,00	SNUIPP/FSU	300,00
Fratertités	610,00	Confédération Française de l'encadrement CGC Union locale de Mantes	80,00
Loisirs solidarités retraités	200,00	Big bang Vexinée	1 000,00
Amicale laïque des jeunes de Limay – Culture	4 600,00	Société d'étude sciences naturelles	220,00
Cabarëve	300,00	Les chats bleutés	360,00
ALJ Sports	1 000,00	Institut CGT	150,00
ALJ Aïkido	500,00	Ass. Parents d'élèves école de musique	250,00
ALJ Athlétisme	3 000,00	Art et travail	110,00
		Subvention exceptionnelle	17 270,00
		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>744 000,00</b>

## Jeunesse



### Panique chez les Petits Pois : une enquête de l'inspecteur Lapou

**Bénédicte Guettier**  
Gallimard (Giboulées), 2008.

L'Inspecteur Lapou part en balade. Il se fait littéralement bousculer par une horde de petits pois paniqués ! Les petits pois fuient le potager car un escadron de pigeons cherche à les manger ! La périlleuse mission de l'Inspecteur Lapou

sera de persuader les pigeons de délaissé un plat aussi délicat que délicieux... Rire garanti pour les petits et les grands aussi.

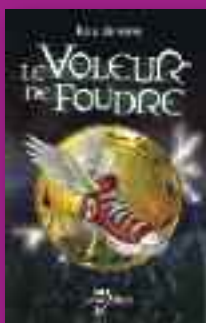
À lire ou narrer.

Dès 3 ans.

### Le voleur de foudre

**Rick Riordan** - Albin Michel, 2006 (Wiz)

Percy Jackson est un ado de 12 ans comme les autres jusqu'au jour où son prof de maths se transforme en harpie (monstre hideux de la mythologie) pour le tuer. Percy découvre alors qu'il est un demi-dieu et que



son père n'est autre que Poséidon, le dieu grec des mers. Percy va devoir faire preuve de courage et d'astuce pour éviter qu'une guerre n'éclate entre les dieux de l'Olympe. Dès lors c'est une véritable odyssee qui attend notre demi-dieu. Dès 13 ans.

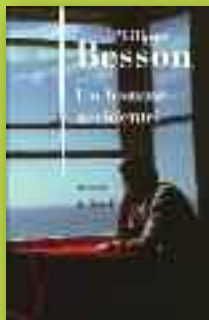
### Les enfants d'ailleurs

**Bannister et Nykko Dupuis** (punaise), 2007  
3 volumes



Rebecca enterre son grand-père qu'elle n'a jamais connu. Aussi elle décide d'aller visiter la maison du défunt avec ses nouveaux amis (Noé, Théo et Maxime). En fouillant la demeure ils vont trouver un étrange projecteur qui va les propulser dans un autre monde dévasté par le Maître des Ombres. Pour regagner leur monde ils devront rester dans la lumière et seront aidés par Ilvanna et Doleann. Une BD d'aventure dans un monde fantastique à lire dès 6 ans.

## Adulte



### Un homme accidentel

**Philippe Besson** ; Julliard ; 2008

Dans l'Amérique hollywoodienne, deux hommes que tout sépare, un flic et une star montante du cinéma, vont se rencontrer suite au meurtre d'une prostituée.

C'est surtout l'histoire d'une passion qui va les consumer jusqu'au dénouement final.

L'écriture de Besson est acérée, rapide. Il utilise la première personne comme s'il s'agissait d'un journal intime où tout se met en place et trouve son explication.

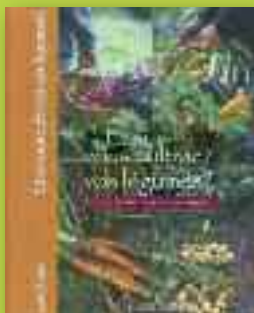
Un livre dont on ne sort pas intact. Du grand Besson.

### Et si vous cultiviez vos légumes ?

**Sachez vraiment ce que vous mangez !**

Collectif. - Larousse, 2008.

Pour mettre plus de bio et de saveurs dans son assiette, rien de mieux que de



cultiver son potager ! Ce guide joliment illustré passe en revue tous les légumes et les bons gestes depuis la préparation des sols jusqu'à la conservation.

### Compost : un fertilisant naturel pour le jardin

**Ken Thompson**. - Editions Ouest-France, 2007.

À l'heure où la notion de développement durable s'impose à tous, un des gestes les plus simples pour l'environnement est le recyclage de nos déchets. C'est ce que nous propose l'auteur en transformant nos déchets verts et ménagers en compost, un engrais naturel et économique. Un livre simple qui nous guide pas à pas dans la création d'un composteur.





# Inscription sur les listes électorales

**S'inscrire est une démarche facile, rapide et gratuite.**

Présentez-vous en mairie, muni(e) d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**Téléchargez les formulaires d'inscription!**

Pour s'inscrire, il suffit de télécharger sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr), remplir et renvoyer, le formulaire Cerfa à la mairie, accompagné d'une photocopie des pièces justificatives mentionnées (ci-dessus)

- « Demande d'inscription sur les listes électorales à l'usage des citoyens français »
- « Demande d'inscription sur les listes électorales à l'usage des citoyens européens non français » (élections municipales)
- « Demande d'inscription sur les listes électorales à l'usage des citoyens européens non français » (élections européennes)

## Cas particulier

**Si vous allez atteindre l'âge de 18 ans avant le 1<sup>er</sup> mars de l'année en cours**, l'inscription est automatique. Mais attention, vous êtes inscrit sur les listes électorales de la commune où vous avez été recensé en vue de votre participation (obligatoire) à la journée d'appel de préparation à la défense.

**Si vous êtes dans cette situation**, vous devez faire la démarche de vous inscrire à la mairie de votre commune actuelle avant le 31 décembre. **Si vous avez déménagé**, vous pouvez vous faire inscrire à la mairie de votre nouveau domicile. La mairie se chargera de faire procéder à votre radiation de la liste électorale de la commune dans laquelle vous étiez inscrit auparavant.

**Si vous avez acquis la nationalité française**, vous devez également présenter un certificat de nationalité ou votre décret de naturalisation. **Si vous avez été oublié ou radié à tort des listes électorales**, vous pouvez saisir le juge d'instance jusqu'au jour du scrutin, en cas d'erreur purement matérielle.

Adressez-vous au service d'accueil et d'information du tribunal d'instance.

## Quand s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année jusqu'au 31 décembre inclus, mais vous ne pourrez voter qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante, après la révision annuelle des listes électorales.

### • Inscription et vote la même année:

- Vous pouvez être inscrit à votre demande et voter la même année si :
- Vous atteignez l'âge de 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars et la veille du jour de l'élection,
  - Vous êtes fonctionnaire muté ou admis à la retraite après le 1<sup>er</sup> janvier,
  - Vous êtes militaire retournant à la vie civile après le 1<sup>er</sup> janvier.



- Vous êtes naturalisé français après le 1<sup>er</sup> janvier,
- Vous recouvrez l'exercice du droit de vote après le 1<sup>er</sup> janvier.

## Carte électorale

- Un récépissé vous est remis lorsque vous déposez votre demande d'inscription sur les listes électorales.
- En cas d'inscription automatique sur les listes électorales (jeunes de 18 ans), vous ne recevez pas de notification.
- Une fois inscrit, vous recevrez automatiquement en temps utile, sans démarche supplémentaire, votre carte d'électeur ainsi que la documentation électorale pour pouvoir voter au plus près de votre domicile.

**Durée de validité :** jusqu'à son remplacement par la nouvelle (refonte triennale).

## Voter le jour du scrutin

- **Pour pouvoir voter**, la carte électorale seule ne suffit pas. Vous devez vous munir également d'une pièce d'identité. A contrario, vous pouvez voter sans la carte, après vérification de votre identité et de votre inscription sur les listes électorales.

- **Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer**, vous pouvez faire établir une procuration de vote auprès d'un commissariat ou de la gendarmerie, en faveur d'une personne de votre choix, inscrite sur la liste électorale de la même commune que la vôtre. Votre mandataire se présentera pour voter à votre place en présentant sa propre pièce d'identité.

**Vous avez jusqu'au  
vendredi 31 décembre 2010  
pour vous inscrire**

## Le petit déjeuner est le repas le plus important de la journée

L'importance du petit déjeuner n'est plus à démontrer.

Malheureusement, il est encore trop souvent négligé, notamment chez les enfants. Pourtant, lorsque nos enfants se lèvent le matin, leur organisme a besoin de faire le plein de « carburant » pour être en forme toute la journée. En forme, cela signifie, qu'ils seront attentifs et réceptifs pendant les cours.



**U**n « bon petit déj' » est indispensable. Il évite le coup de pompe de 10h ou de 11h et aide les enfants à se concentrer.

Le service de la restauration municipale a donc décidé de faire un peu de « pédagogie » auprès des élèves. Une petite animation (présentation de produits) a été organisée dans plusieurs écoles élémentaires et un document d'information rappelant les aliments et les produits constituant un petit déjeuner équilibré leur a été distribué.

Le petit déjeuner est le repas le plus important

de la journée. Il doit apporter un minimum 20% des apports énergétiques de la journée. Sont mis en avant les fruits frais, le miel, les céréales, le pain, les produits laitiers, les sucres lents, moyens, rapides...

Le petit déjeuner est un repas indispensable pour les enfants (tout comme pour les adultes), ce qui nécessite que l'enfant ait le temps de prendre ce petit déjeuner...indispensable. Celui-ci doit être avant tout équilibré et doit répondre aux besoins nutritionnels de l'enfant.



### Quinzaine du bio

La ville participe au printemps du bio. Lors de cette quinzaine (du 1<sup>er</sup> au 15 juin), plusieurs plats et produits bio seront proposés aux enfants des crèches, aux élèves des écoles maternelles et primaires et aux adultes et seniors. La volonté de la ville est d'intégrer dans sa restauration le bio, l'agriculture raisonnée, les producteurs locaux, de favoriser les « circuits courts ».



# FÊTE

de la

# JEUNESSE

Samedi 19 juin

À partir de 14h00  
Espace des  
Hautes-Meunières  
(face au collège A. Thierry et  
des cours de tennis A. Delaune)

## Animations de 14h à 19h00 :

- Baby foot géant, rodéo, boxe,
- **Beach Soccer,**
- **Beach Volley,**
- Parcours jungle
- Expositions
- Restauration
- Réalisation d'une grande fresque...
- Ateliers ( maquillage, tatouage au henné, création de bijoux avec perles de rocailles )
- Jeux de société géants
- Cirque
- **Musique DJ**



19h00  
**DERKA**  
en concert

## Revue de chantiers



Le calvaire a été réimplanté en haut du carrefour Aristide Briand et de l'avenue Ed. Fosse.

Installation de « buses » avec Lecoq à la demande des riverains pour empêcher le stationnement des camions.



En construction, le futur Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) avenue Ed. Fosse dans les Hauts de Limay.



Réfection des polygames pour les jeunes. Les équipements sportifs des plateaux en accès libre de Jean Macé, Pauline Kergomard, Fosses Rouges et A. Delaune ont été remis en état. De nouveaux buts de basket et de handball ainsi que pour la pratique du foot sur les plateaux ont été mis en place pour les jeunes à la veille de l'été.



Aménagements rue Abel Plisson pour faciliter l'accès des trottoirs par les handicapés.



Des aménagements pour réduire la vitesse boulevard Pasteur



Gros travaux de réhabilitation du foyer AFTAM rue de la Chasse.



Poursuite des travaux d'assainissement avenue A. Langlois.



## Opération « Tranquillité vacances »

La police met en place son opération « tranquillité vacances ». Vous allez peut-être quitter votre résidence principale pour une certaine période. Grâce à la fiche ci-après, la Police nationale pourra mettre en œuvre des passages répétés auprès de votre résidence. Préalablement, quelques conseils à mettre en œuvre :

### Conseils inspirés de la pratique

- Effectuer un inventaire détaillé de vos biens susceptibles d'être dérobés (Hi-fi, vidéo, photo, disco et vidéothèque, électroménager, bijoux, outillages, meubles de valeur), en notant bien, le cas échéant, les marques, modèles, références et numéro de série. Cet inventaire permettra, en cas de vol, l'inscription infaillible de vos objets, au fichier informatique national des objets volés, augmentant ainsi les chances de les retrouver entre les mains de receleurs, de vous les faire restituer et d'impliquer pénalement des délinquants. Des photographies de vos biens peuvent enrichir cet inventaire, tant pour la description aux services de police que dans vos rapports avec votre assureur (photos d'ensemble d'objets

de même nature, bijoux, argenterie, cuirs et vêtements, collections...). Cet inventaire établi, le tenir en lieu sûr et en plusieurs exemplaires.

- Procéder ou faire procéder, si vous en avez la possibilité, au marquage indélébile et inaltérable de certains de vos objets (peinture, grattage, gravage à votre nom, par exemple). Cette technique pratiquée dans beaucoup de collectivités dissuade fréquemment les voleurs d'emporter un objet impossible à écouler et portant la preuve de son origine délictueuse.
- Lire attentivement le contrat d'assurance de son domicile, prendre en compte éventuellement certaines possibilités de dissuasion (alarmes, travaux de renforcement des volets

et des fenêtres, barreaudages en particulier à rez-de-chaussée...)

- Établir avec proches, voisinage et gardiens éventuels un réseau de confiance et de surveillance mutuel, dans lequel chacun avertit de la durée de ses absences et donne les moyens de le contacter en cas de problème.

### A ne surtout pas faire :

- Laisser les clés dans un endroit accessible (paillason, boîte aux lettres, pot de fleurs).
- Porter ses noms et adresse sur son troussseau de clés.
- Conserver à son domicile des sommes d'argent, des formules de chèques, des cartes bancaires, des bijoux...
- Mentionner son absence sur répondeur...

Coupon à envoyer à : Commissariat de sécurité publique de Mantes-la-Jolie  
44-46 rue Pierre Sénard – 78200 Mantes la Jolie – 01.30.94.82.10

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Commune \_\_\_\_\_

Sera absent du \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/ au \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Se rendre à l'adresse suivante \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Observations particulières (alarmes, précautions d'accès, personne à contacter en cas de problème)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## Un Salon d'Art de grande qu

Le 23<sup>e</sup> Salon d'Art de Limay s'est tenu aux Réservoirs du 7 au 23 mai 2010. Le succès a été au rendez-vous. Cette manifestation culturelle est l'occasion pour les artistes non professionnels de Limay et de la région (voire au-delà) de présenter et de confronter une partie de leurs travaux personnels. « Travaux » dont le ressort est le plaisir et la joie de la création.



**C**réée en 1966, à l'initiative de Monsieur Pierre Le Guern, qui en est encore aujourd'hui la cheville ouvrière, les premières expositions se tinrent tout d'abord dans les anciens baraquements, situés derrière le foyer Marie Baudry, puis au réfectoire Jean Macé, à la salle municipale, puis à l'Hôtel de Ville. Depuis quelques années maintenant, le Salon d'Art tient ses quartiers au Centre d'exposition des anciens Réservoirs. Le Salon d'Art est une manifestation artistique biennale. L'un des plus importants de la région.

### Hommage à Roger Deschamps

Les Réservoirs ont accueilli 36 exposants. Un hommage appuyé a été rendu à Roger Deschamps, récemment décédé, et qui était le Secrétaire général du Salon.

Comme le veut la tradition, le Salon accueille un invité d'honneur.

Cette année, l'invité était Jean Claude De Guyenro. Jean-Claude de Guyenro est photographe de profession. Il y a deux ans, lors du 22<sup>e</sup> Salon de Limay, il

a reçu le premier Prix de peinture. Après trois années aux Beaux-Arts, avec le professeur Camille Seclét (titulaire du prix de Rome en 1934) il se consacre à la peinture et à l'aquarelle. Son travail lui a valu d'être reconnu dans diverses localités et régions, à Anthony, où il réside, mais aussi en Normandie et sur la côte fleurie.

Aquarelliste, travaillant sur le motif, son œuvre est empreinte de sensibilité et d'émotion. Il va droit au sujet dans un style plein de spontanéité.

Au total, ce sont 75 œuvres qui étaient exposées, des œuvres faisant appel à des techniques et matériaux divers : huile, aquarelle, acrylique, sculpture, bronze, émaux, peinture sur porcelaine, dessin, gravures, collages, textile, pastel, mosaïque...

Les participants de ce 23<sup>e</sup> Salon d'Art venaient de Limay, Saint-martin-la-Garenne, Vienne-en-Arthies, Porcheville, Mantes-la-Jolie, Jumeauville, Freneuse, Pacysur-Eure, Vernon, Bonnières, Epône, Mantes la Ville, Ve-theuil...





# alité



## Le jury du 23<sup>e</sup> Salon d'Art a récompensé les lauréats suivants

**1<sup>er</sup> prix de la Ville de Limay :**  
*M. Monnier, de Vienne en Arthies, pour le dessin intitulé « la Roche Guyon »*

**Prix de l'ALJ Culture :**  
*M<sup>me</sup> Le-Tensorer, de Pacy sur Eure, pour l'huile intitulée « Brume d'un soir »*

**Prix du Conseil général des Yvelines :**  
*M. Bidaud, de Vétheuil, pour le bronze intitulé « la louve »*

**2<sup>ème</sup> prix de la Ville de Limay, pour le jeune Pereira (12 ans), de Freneuse, pour l'huile intitulée « poisson rouge dans le bocal »**



**Rendez-vous dans deux ans.  
 Le 24<sup>e</sup> Salon d'Art se teindra en 2012 et aura pour thème « le paysage urbain ».**



# Pour inventer la ville de demain l'imagination des élèves est fertile

Les élèves des classes de M. Ropert (CM2 H. Wallon) et de M. Navarro (CM1/CM2 P. Kergomard) présentaient leurs travaux à la Médiathèque dans le cadre des Ateliers-Ville. Dans un monde qui se transforme sans cesse et dans lequel tout va très vite, les élèves semblent être les meilleurs « capteurs » de l'air du temps. Les réalisations montrent que les élèves sont toujours aussi soucieux de l'environnement et de la place des citoyens dans l'espace urbain.

C'était la seconde fois que des élèves participaient à cette initiative qui reçoit le soutien d'urbanistes et qu'un espace leur était spécialement aménagé pour présenter leurs œuvres nées de leur fertile imagination.





# Le premier acte d'état civil

Véritable « mémoire de la ville », les archives municipales conservent une partie des sources de l'histoire de la ville de Limay et de ses habitants. Afin de partager le passé de notre commune, nous vous proposons d'en savoir un peu plus sur nos plus anciennes pièces d'archives.

**L**e saviez-vous ? L'État civil a été créé officiellement en France par un édit de 1539 !

Mais c'est seulement en 1621 qu'a été établi le premier registre d'état civil de Limay. Baptêmes, mariages, décès, l'histoire de chacun se croise et s'entrecroise. Comme un détective, enquêtons sur le passé ! D'anecdotes croustillantes en histoires tragiques, ce registre est une véritable mine d'or et de curiosités.

Voici par exemple les actes de décès, avec leur transcription, datant des mois de septembre et octobre 1627. À travers ces documents d'ancien régime, nous voyons ressurgir les conséquences sur nos ancêtres d'une terrible maladie contagieuse, la peste.

Déjà présente à Limay en 1596 puis en 1601, cette maladie continue en 1626-1627 de faire des ravages dans le royaume où règne alors Louis XIII. Nous pouvons lire ici qu'en l'espace de 15 jours, quatre Limayens sont morts « de contagion », dont notamment un mari et sa femme enceinte. De même sont nommés dès cette époque, « Les frères de la Charité de Mantes », confrérie qui aidaient les prêtres à inhumier les Limayens pauvres ou sans famille. Les confréries de la Charité, étaient nom-

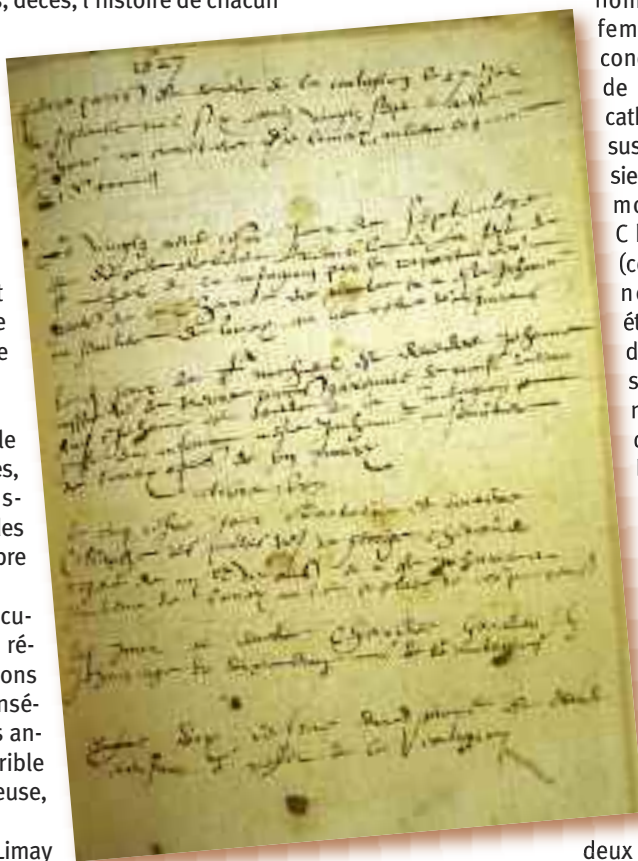
breuses dans le Mantois, et avaient été créées lors des épidémies de peste pour aider les prêtres débordés à administrer les derniers sacrements et à les « ensepulturer ». Toute personne pouvait être membre de ces confréries,

hommes et femmes « à la condition d'être de vrais fidèles catholiques, non suspects d'hérésie et de bonnes mœurs ». Les Charitons (comme ils se nommaient) étaient revêtus de robes ou soutanes noires et d'un chaperon violet. Le Prévost marchait en tête des processions de funérailles, portait la croix et les échevins suivaient, portant chacun une torche tandis que

deux autres frères suivaient et ainsi de suite, tous par deux selon leur rang et leur finalité.

#### Sources :

Archives communales de Limay  
Histoire de Limay, Michel Bourlier et Christophe Eberhardt  
<http://histoiremantois.canalblog.com/>  
site rédigé par Madeleine Arnold Tétard  
Service des Archives communales : Elodie Bergeron. e.bergeron@ville-limay.fr



## Transcription du texte manuscrit

1627

*Pierre Paris est décédé de la contagion le 27. jour de septembre mil six centz vingtz sept et a esté inhumé au cimetière de Limay au lieu et place de ses parents*

*Le vingtz neufiesme jour de septembre est décédé Robert Tremblé, de la feste de St Michel, de la contagion, par le raport des frères de la charité de Mante et a esté inhumé au cimetière de Limay au lieu et place des ses parents*

*Ledit jour de St Michel est décédée Jeanne Rosse, veuve de Pierre Paris, garennier de monsieur de Rony Ladite Jeanne est décédée de la contagion, grosse d'un enfant, a esté inhumé au semetièrre de Limay oprès de son mary*

Octobre 1627

*Le cinqiesme jour d'octobre est décédée Collange Desportes, veuve de George Chevalier*

*aagée de IIII XX dix ans (90 ans) et a esté inhumée au semetièrre de Limay au lieu et place de ces parents*

*Ledit jour est décédé Charlles Houlier, filz de Jean, agé de dix ou douze ans, de la contagion*

*et le dixiesme dudit moys est décédé l'enfant à Nelet de la contagion*

## BRÈVES

### Sibel Ozturk récompensée pour ses excellents résultats scolaires

Au premier trimestre, la moyenne de Sibel Ozturk, élève de 3ème du collège Albert Thierry, atteint les 17,26, et au second trimestre : 17,38 ! Toutes matières confondues. Depuis la 5ème, Sibel Ozturk caracole en tête avec une moyenne dépassant la barre des 16 de moyenne. Excepté en EPS, Sibel excelle dans toutes les matières intellectuelles. Il n'en fallait pas plus pour que Sibel Ozturk soit désignée parmi les lauréats 2010 de l'action « Bouton d'Or » par l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite. Son prix lui a été remis dans les salons de l'Hôtel de ville de Versailles le 26 mai. Félicitations ! Sibel fait aussi partie de la classe orchestre du collège.

### Commerces de la Source

L'étude réalisée par la société « Cushman & Wakefield » sera présentée aux commerçants de la Source le 28 juin. Cette étude s'appuie sur un diagnostic commercial et urbain et présente plusieurs scénarios possibles. Comme pour l'étude du Centre ville réalisée par « Urbicus », les scénarios proposés ne sont pas les projets de la ville. Ce sont des préconisations et des éléments de réflexion qui doivent faire l'objet d'échanges et de débats avec les intéressés et les habitants

### Budgets publics

Les budgets sont consultables en Mairie. Budgets, Ville, Eaux, Service Extérieur des Pompes Funèbres, Lotissement « Les Grands Vals, SMARD & SPANC, SIDE, STRDV et CCAS.



## Exposition des travaux des enfants du Centre de loisirs aux Réservoirs



Lors des vacances de pâques, les enfants du Centre de loisirs ont travaillé sur le thème du « surréalisme » avec des matériaux de la nature. Pour mieux s'imprégner de ce courant artistique qui connu ses heures de gloire dans les années 20, les enfants ont visité

l'espace Dali ainsi que le musée de MIDAN, d'art naïf, et visionné le film « Alice au pays des Merveilles ».

Lors d'ateliers d'arts plastiques, les enfants ont travaillé à partir de matériaux tous issus de déchets : terre, bois, fleurs, herbes, etc.

Le résultat fut manifestement surréaliste. Beau comme tout et réellement réussi.



## Renversant : le rôle irremplaçable du CIS

Durant l'année scolaire, le C.I.S, le Centre d'Initiation Sportive a accueilli 167 enfants (74 filles et 93 garçons) de 4 à 12 ans. Les enfants ont été initiés à différentes activités sportives (sports collectifs, sports de raquettes, activités athlétiques, activités physiques de pleine nature, activités gymniques, activités d'opposition, activités artistiques, etc.), et ont acquis les apprentissages de base de chaque activité. Pendant les vacances scolaires, des enfants et préadolescents âgés de 6 à 14 ans ont participé à des stages sportifs durant lesquels ils ont pratiqué de l'escalade, de la gymnastique, du cirque, des sports collectifs, de l'athlétisme, du golf. 16 d'entre eux ont également appris à nager et obtenu leur brevet de natation de 25 mètres, ce qui porte à 80 le nombre d'enfants ayant réussi ce brevet depuis le lancement de l'opération « apprendre à nager avec la ville ».

### Le boom des pratiques sportives à Limay

Depuis sa création en 2001, 1400 enfants ont bénéficié des cours du Centre d'Initiation à l'année et 1200 places de stages sportifs ont



été proposés pour 4800 journées d'accueil. L'équipe d'encadrement est composée de 3 éducateurs permanents et 4 éducateurs vacataires, tous diplômés.

### Vivement septembre !

Pour la rentrée, les stages proposés par le CIS sont l'équitation, des sports nautiques, du roller & VTT, apprendre à faire du vélo et à nager. Les inscriptions s'effectueront à partir du 6 septembre 2010, Pavillon Wilson, situé face à la Mairie. Les cours débiteront le 17 septembre dans les gymnases et/ou dans les salles polyvalentes de la ville. Pour tout renseignement contacter la Direction Sport et Vie associative au 01 34 97 27 81.

Le 5 mai, Alain Serres, auteur et éditeur des « éditions du Monde » et Judith Gueyfier, illustratrice étaient les invités de la Médiathèque. Ils ont rencontré un large public et dédié leurs œuvres.





## Distribution de compost aux habitants



Les Services Techniques de la ville ont distribué durant deux jours des sacs de compost aux Limayens. 150 sacs ont ainsi été distribués gratuitement. Issu des déchets verts que les Limayens trient pour être recyclés, le compost est ce qu'il y a de mieux pour nourrir la terre de son jardin.

## Journée du Souvenir

Cérémonie patriotique, le 24 avril, en hommage des Déportés de la Seconde Guerre mondiale, en présence des associations patriotiques et d'élus locaux.



## Bienfaitantes fêtes de Limay



Les festivités organisées par le Comité des fêtes les 8 et 9 mai se sont déroulées au rythme de la country. La halle à marché avait pris des airs de western, mais la tradition fut sauvée, avec la retraite aux flambeaux et le traditionnel feu d'artifice.

### Erratum

Un incident survenu lors du maquetage du numéro 224 de « Limay Informations » n'a pas permis de remercier l'aimable participation de M<sup>me</sup> Remaud et de la Société d'étude des sciences naturelles du Mantois et du Vexin qui nous ont communiqué les photos et les documents pour réaliser les pages sur la géologie des anciennes carrières. Toutes nos excuses et qu'ils en soient ici remerciés.

### BRÈVES

#### Restaurant Ferry

La démolition des bâtiments 13 rue Jules Ferry pour y construire le restaurant scolaire a été suspendue plusieurs semaines. C'est la découverte d'une conduite en fibrociment contenant de l'amiante qui a nécessité l'interruption des travaux le temps de faire appel à une entreprise spécialisée en matière de désamiantage. Toutes les dispositions nécessaires ayant été prises pour assurer la sécurité et des ouvriers et des riverains, les travaux ont pu reprendre.

#### Déchetterie du SIDE

Pour l'amélioration de votre service de collecte de déchets, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010, la déchetterie du SIDE à Limay est passée aux badges d'accès. Pour améliorer la gestion des déchets collectés, les accès à la déchetterie de Limay sont règlementés par la présentation d'un badge d'accès. Comment obtenir son badge d'accès ? Les badges d'accès sont directement disponibles auprès des agents de la déchetterie. Les badges sont remis sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Aucun badge ne sera remis sans présentation d'un justificatif de domicile. La déchetterie, avenue des Grands Vals est ouverte toute l'année sauf jours fériés. Lundi de 14h à 18h, mardi fermé, mercredi de 9h à 12h et 14h à 18h, jeudi, vendredi de 14h à 18h, samedi de 9h à 18h et le dimanche de 9h à 12h.

#### Surfez sur la Joie de Vivre

Le Club de la Joie de Vivre du Foyer Marie Baudry a son site Internet.  
<http://lajoiedevivre.jimdo.com>

## Deux grandes dates de notre histoire ont été fêtées

Dimanche 9 mai, l'ANACR (l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance) a organisé, salle municipale, une journée festive pour commémorer le 65<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire sur le nazisme le 8 mai 1945 et le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'Appel du 18 juin. Deux dates aujourd'hui indissociables.



**L'**ANACR présentait à cette occasion : « L'espérance doit-elle disparaître ? » (expression du Général de Gaulle), une exposition conçue et réalisée par le Musée de la Résistance Nationale. Le Maire, Eric Roulot était présent lors de cette journée à laquelle participaient Jacques Varin, Secrétaire National de l'ANACR et Paul Castel, Président des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance du Comité d'Arrondissement de Mantes-la-Jolie.

Dans son discours, le Maire, Eric Roulot, a salué l'initiative de l'ANACR et souligné la nécessité de faire connaître aux nouvelles générations ce qu'a été la Seconde Guerre mondiale. « Parmi les grandes dates de notre histoire qui nous rappellent que la France n'a jamais eu un destin facile et que son histoire n'a jamais été « un long fleuve tranquille », le peuple fut toujours un acteur majeur », a poursuivi le Maire, avant d'ajouter : « Cela est vrai s'agissant de la Résistance, même si elle fut, au tout début, l'affaire d'un petit nombre d'hommes et de femmes, les plus lucides et les plus politisés. Au fil des mois et des années, elle deviendra massive et contribuera à mettre à bas la bête immonde que fut le nazisme. Lorsque le Général de Gaulle dit : « La flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas », il sait de quoi il parle. Il connaît l'histoire de notre peuple. Il le sait capable d'actes héroïques. De Gaulle en appel à un sursaut du peuple contre l'ennemi. Il

enjoint les français à dire « NON ». À ne pas renoncer, à ne pas s'avouer vaincu. Son appel du 18 juin résonne comme un acte de foi (de Gaulle était de culture catholique). Aujourd'hui, à l'espérance, a déclaré le Maire, il faut ajouter la volonté sans laquelle espérer n'est rien. Plus que jamais, nous avons besoin, et d'espérer et de vouloir. De vouloir que le cours des choses change. De faire tout ce qui dépend de nous pour que le monde aille mieux. Nous avons le devoir d'agir et de combattre l'emprise de l'argent sur les choses de la vie et les êtres humains. Cette volonté, c'est l'esprit de Résistance. Résistance aux coups portés à la laïcité, à l'école, au service public. Résistance aux politiques remettant en cause les acquis du CNR (du Conseil National de la Résistance). Résistance à tout ce qui avilit, détruit, appauvrit. Résistance au néolibéralisme. Espérer aujourd'hui, ce n'est pas attendre mais lutter ici et maintenant. C'est ne pas renoncer, mais agir comme l'ont fait celles et ceux qui se sont engagés dans la Résistance aux heures les plus sombres de notre histoire et qui ont permis la victoire sur le nazisme tout en élaborant un programme de reconstruction pour la France. Ce sera le programme du CNR. Un programme porteur d'une vision humaine, sociale et progressiste de la société ». Et le Maire de conclure son discours en rappelant que la municipalité vient de délibérer pour que le 27 mai soit « Journée nationale de la Résistance ».



Jacques Saint-Amaux, Conseiller général, Jacques Varin, Secrétaire national de l'ANACR, Eric Roulot, Maire et Paul Castel, Président des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance devant plus d'une centaine de personnes rassemblées salle municipale.





A la Médiathèque où s'est tenue l'exposition sur la Résistance et l'Appel du Général de Gaulle, Paul Castel et Nicole Primard ont répondu aux questions des élèves.



## Grandiose fut la fête du rugby

Le 22 et 23 mai, au stade Auguste Delaune, l'ALJ rugby de Limay avait invité les habitants à faire la fête autour de ballon ovale. Le succès fut de la partie. Immense !

**D**es milliers de personnes ont joyeusement participé à ces deux jours festifs et bon enfant. Les organisateurs avaient méticuleusement préparé durant un an cet anniversaire qui fut à la fois grandiose et populaire.

Aujourd'hui, l'Association voit évoluer 11 équipes et compte 267 licenciés dont 35 filles et femmes qui ont su donner une nouvelle fraîcheur au Club. Les résultats et les podiums sont nombreux. À preuve, le 23 mai der-

nier, l'équipe féminine se classait 7<sup>ème</sup> sur 12 en finale lors du Championnat de France. Comme l'avait résumé sa Présidente, Edith Baudry : 40 années d'existence, ce sont 40 ans d'engagement, 40 ans de partage de valeurs, 40 ans de bénévolat, 40 ans d'ouverture et une reconnaissance locale, départementale et régionale. Et pas moins de 6000 joueurs et joueuses ont eu la fierté de porter les couleurs de la ville de Limay au cours de ces années.







## Deux jours de fête pour 4 décennies d'existence

C'est en septembre 1970, que Francis Huguet, instituteur et enseignant sur la ville de Limay et fervent adepte du rugby propose cette activité à ses élèves. L'enthousiasme est au rendez-vous et la ferveur ne s'éteindra pas. Francis Huguet est aidé par Robert Boubat qui deviendra le premier Président du Club. Ils sont épaulés par une poignée de bénévoles. L'ALJ Limay Rugby prend alors racine et connaît une croissance continue.



**C'**est sous un soleil ardent et autour de l'incontournable ballon ovale que les festivités se sont déroulées durant ces deux jours. C'était également l'occasion rêvée pour le Maire, Eric Roulot d'inaugurer la nouvelle tribune des supporters.

Après avoir rappelé qu'il s'est lui-même investi pendant 1/4 de siècle en tant que rugbyman « au côté d'hommes et de femmes d'exception », le Maire a remercié les bénévoles et

dit combien la ville était fière de l'engagement des bénévoles du Club au service des joueurs, des équipes féminines aux équipes masculines, de l'école de rugby à l'équipe fanion. « Vous vous donnez sans compter et avec beaucoup d'abnégation. Bravo ! ».

« La société, a-t-il poursuivi, aurait beaucoup à gagner si elle s'inspirait un peu plus de ces valeurs de solidarité, de fraternité, de loyauté, de respect, de lutte contre la violence et de fête, qui constitue la base de la réussite

d'un club comme le vôtre ».

Eric Roulot a salué le père fondateur du club : Francis Huguet. « Francis Huguet qui a été pendant plusieurs décennies « le chef d'orchestre d'une belle fanfare qui a joué sur tous les registres des valeurs de solidarité, de partage et de loyauté. » Il fut également Conseiller municipal.

Eric Roulot après l'avoir chaleureusement remercié pour son investissement lui a remis la médaille de la ville.

Votre avis nous intéresse !

## Questionnaire sur la communication municipale

Comment percevez-vous et jugez-vous l'information municipale ?  
C'est l'objet du présent questionnaire que nous vous invitons à remplir  
et à retourner en Mairie.

### Questions

- Recevez-vous régulièrement le bulletin municipal « LIMAY INFORMATIONS » ?  OUI  NON
- Lisez-vous régulièrement « LIMAY INFORMATIONS » ?  OUI  NON
- Diriez-vous que « LIMAY INFORMATIONS » :
  - reflète bien la vie municipale  OUI  NON
  - s'adresse bien à tous les Limayens  OUI  NON
  - est un magazine d'information qui valorise la ville :  OUI  NON
  - est un magazine d'information qui tient compte de la diversité des habitants  OUI  NON
- Diriez-vous que « LIMAY INFORMATIONS » :
  - est un bulletin municipal intéressant ?  OUI  NON
  - est un bulletin municipal partisan ?  OUI  NON
  - est un bulletin municipal ouvert et moderne ?  OUI  NON
  - est un bulletin clair et bien écrit ?  OUI  NON
- Considérez-vous que « LIMAY INFORMATIONS » :
  - annonce bien les manifestations municipales ?  OUI  NON
  - vous informe bien des décisions et des actions municipales ?  OUI  NON
- Diriez-vous que vous êtes mal informé :  OUI  NON
- Diriez-vous qu'il faut plus de bulletins d'information ?  OUI  NON

- Diriez-vous qu'il faut davantage de panneaux d'affichage ?  OUI  NON
- Connaissez-vous le site Internet de la ville de Limay ?  OUI  NON
- Consultez-vous souvent le site Internet de la ville ?  OUI  NON
- Souhaiteriez-vous recevoir chez vous des informations municipales via Internet ?  OUI  NON
- Si oui, indiquez-nous adresse e-mail\*  
\_\_\_\_\_

### Commentaire :

- Selon vous, que faut-il développer pour améliorer l'information des habitants ? \_\_\_\_\_

### Suggestion(s)

Ce questionnaire est également à votre disposition sur le site Internet de la Ville : [www.ville-limay.fr](http://www.ville-limay.fr)

### Bulletin réponse à retourner à :

Cabinet du Maire  
5 avenue du Président Wilson • 78520 LIMAY

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

\* Adresse \_\_\_\_\_

\* Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Merci de votre participation.

\* Facultatif



## Naissances

• <b>KABUYE</b> Roshan	23/03/2010
• <b>ZORELLI</b> Asima	23/03/2010
• <b>CHERTATI-AMRI</b> Kaïs	26/03/2010
• <b>GASSAMA</b> Moustapha	26/03/2010
• <b>QUEIROS</b> Emmy	30/03/2010
• <b>SY</b> Hapsatou	05/04/2010
• <b>BENYAMNA</b> Afnane	09/04/2010
• <b>CHAPRON</b> Amaury	12/04/2010
• <b>CHARLET</b> Lucas	12/04/2010
• <b>FRANCISCO</b> Luna	16/04/2010
• <b>DE OLIVEIRA</b> Camille	22/04/2010
• <b>BOUSLAMA</b> Rayyan	29/04/2010
• <b>JABBIE</b> Lala-Adja	10/05/2010
• <b>MASSAMBA</b> Amina	12/05/2010
• <b>MILOUD HOCINE</b> Adam	12/05/2010
• <b>MOUADEN</b> Ilyes	12/05/2010
• <b>KADDACHI</b> Yasmine	13/05/2010
• <b>TAÏER</b> Hella	13/05/2010
• <b>TAÏER</b> Owayss	13/05/2010
• <b>LOCHE</b> Keynan	18/05/2010
• <b>BERTRAND</b> Giovanni	21/05/2010

## Décès

• <b>RIBEIRO DA SILVA</b> Vitor	26/03/2010
• <b>NOËL</b> Marcelle	26/03/2010
• <b>FAKIH</b> Bendaoud	27/03/2010
• <b>BORDIER</b> veuve EISENKREMER Lucienne	02/04/2010

### Ils nous ont quittés.

- Roger Deschamps nous a quittés le 17 avril 2010 à l'âge de 78 ans. Elu municipal de 1983 à 1995, il présidait la Commission des finances. Membre fondateur de l'association « Art et Travail du Mantois » en 1969, il fut également à l'origine de la création de l'association des peintres amateurs. Il fut également membre du Comité des fêtes et du Comité de Jumelage de Mantes-la-Ville avec une ville allemande.
- Pierre Plisson nous a quittés. Il allait avoir 92 ans. Employé communal et acteur du Comité des fêtes, Pierre Plisson était le frère d'Abel Plisson, Résistant et fusillé au Mont-Valérien.
- Pascal Bruneau nous a quittés le 18 avril 2010 à l'âge de 56 ans. Pascal Bruneau était secrétaire de l'association des pétanqueurs de Limay.

## Mariages

• <b>RAMOS</b> Christophe et <b>DE CARVALHO</b> Céline	10/04/2010
• <b>BORGES</b> Christophe et <b>TRIGANO</b> Mylène	10/04/2010
• <b>ENNAFFAË</b> Abdelfattah et <b>MOUADEN</b> Hafsat	10/04/2010
• <b>FERRERAS ALVAREZ</b> Emilio et <b>FIGUEROLA</b> Dominique	24/04/2010
• <b>BOURHIL</b> Mohamed et <b>MOUSTIK</b> Fatima	24/04/2010
• <b>GUILBAUD</b> Aurélien et <b>VUNINU</b> Mambepa	14/05/2010
• <b>PESLERBE</b> Thomas et <b>CHAPPUIS</b> Cécile	15/05/2010
• <b>VANDENABÈLE</b> Jean-Louis et <b>HAUBERT</b> Angélique	15/05/2010
• <b>AKARID</b> Mohamed et <b>AZOUAK</b> Malika	15/05/2010
• <b>LOBZA</b> Nassereddine et <b>KASMI</b> Laëtitia	22/05/2010
• <b>EL HAMOUNI</b> Lahsen et <b>PESCHÉ</b> Sandra	22/05/2010
• <b>THOMAS</b> Jacques et <b>GONCALVES</b> Otilia	22/05/2010

## ALJ LIMAY YOGA

Le 13 mars 2010, la section YOGA de l'ALJ Limay a réuni une grande partie de ses adhérents pour un stage animé par le professeur, Patricia GOBLET, diplômé de l'École Française de Yoga et membre de la Fédération nationale des Enseignants de Yoga.



Depuis quelques années déjà, Chantal, Carole, Corinne et d'autres membres de la section Yoga, consacrent généreusement un peu de leur temps et d'énergie à l'organisation de ces stages annuels dont le thème est chaque fois différent. Ces stages sont toujours très appréciés des adhérents.

Cette année le sujet fut « les Koshas ou les 5 enveloppes de l'être », thème de développement subtil de la conscience par la pratique du hatha-yoga. Le hatha-yoga, discipline très ancienne qui nous vient de l'Inde, s'adresse au corps physique par la pratique d'exercices appelés « postures ».

Source de mieux-être, le hatha-yoga assouplit la colonne vertébrale et les articulations, favorise un meilleur fonctionnement organique et une respiration plus lente et plus profonde par un contrôle du souffle. Une sensation de détente amenant progressivement à une sensation globale de bien-être physique et mental est le résultat d'une pratique régulière au fil des ans.

Le pratiquant chemine ainsi vers plus d'unité avec lui-même puisque c'est le sens du hatha-yoga : yoga signifiant « union, jonction » et hatha « ha = soleil » et « tha = lune ». Une recherche d'équilibre et d'harmonie d'éléments contraires mais aussi complémentaires est la démarche du hatha-yoga, pour une meilleure relation à soi-même et aux autres. Laissons s'exprimer quelques pratiquants qui nous décrivent ici en quelques mots leur ressenti.

« C'est grâce à Patricia Goblet, que j'ai découvert et apprécié le yoga. Cette discipline, complexe et riche en valeurs simples et authentiques telles que la connaissance et l'estime de soi, mène au respect et à l'échange avec les autres. En ce qui me concerne, je crois que le yoga permet la réalisation directe de notre nature véritable. » - Ana Cristina.

« Aller à une séance de yoga, c'est aller chercher du bien-être. Nous en sortons détendus, physiquement et moralement. Au fil des années, on peut dire, sans exagérer, que le yoga devient une passion. » - Béatrice.



### AXA Assurances

ouvre ses portes à compter du 1<sup>er</sup> juillet,  
22 rue de Paris  
(à la place de la librairie)

Tél. : 01.30.33.23.61

E-mail : [agence.tanqueray@axa.fr](mailto:agence.tanqueray@axa.fr)



## Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites

**L**e gouvernement s'apprête à engager une nouvelle réforme qui risque de porter un coup fatal au système de retraite par répartition en jurant une fois de plus que c'est pour le sauver. Le bilan des réformes menées depuis 1993 est déjà catastrophique car toutes les dispositions prises (calcul sur les 25 meilleures années, indexation sur les prix et non plus sur les salaires des actifs, allongement de la durée de cotisation sous peine de décote...) ont déjà fait baisser le niveau des pensions d'environ 20 %.

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) prévoit que le taux de remplacement moyen, niveau de la retraite par rapport au salaire, passerait de 72 % en 2007 à 59 % en 2050. Cette dégradation continuera donc de frapper les actuels retraités et touchera également les générations suivantes. Et pourtant, nous ne vivons pas tous la même retraite, pour exemple :

L'actuel PDG de Carrefour touchera une retraite d'un montant d'environ 45 000 € par mois, une caissière de Carrefour, elle touchera environ 800 € à 850 € par mois, la question des retraites pose celle de la société dans laquelle nous voulons vivre.

Dans un récent sondage BVA pour Les Echos et France Info, plus de six sondés sur dix (63%) jugent que l'âge légal de départ à la retraite fixé à 60 ans en 1982 est "un acquis social" et estiment qu'il "ne faut pas revenir dessus".

Les élus du groupe communiste et société civile ne peuvent accepter la paupérisation programmée des futurs retraité(e)s, l'idéologie absurde du « travailler toujours plus » et la destruction des solidarités sociales. Certes, les Limayens nous ont élus pour défendre leurs acquis locaux, mais, la perte de leurs acquis nationaux aura des répercussions immédiates sur leur vie au quotidien à Limay. Bien évidemment, les représentants ne sont pas élus, mais se font élire. Ce n'est pas seulement une subtilité de langage, car l'électeur ne choisit pas son représentant, il vote pour un candidat. C'est la différence entre la démocratie participative et la démocratie représentative actuelle. Toutefois, les élus peuvent être des relais efficaces. Il semble évident que l'intervention des citoyens au plus près de leurs préoccupations reste indispensable mais sans la médiation des élus, cette intervention reste souvent sans « échos ». A Limay, le nouveau maire participe à cette démarche déjà initiée depuis de longue date. Ces interventions (GDE, visites des quartiers, etc.) contribuent à réaffirmer cette volonté politique de consultation populaire.

C'est pourquoi nous souhaitons qu'une vaste consultation citoyenne (réunions publiques, voire référendum) soit mise en place par le gouvernement sur les retraites.

### Le groupe Communiste et Société Civile

**Dominique BOURE, Eric ROULOT, Mickaël BOUTRY, Djamel NEDJAR, Jackie NORMAND, Catherine COUTURIER, Julien ROUZIERE, Sophie BOYER, Simone REPECAUD, Eric ROSE, Leïla MAHDAOUI, Gérard PROD'HOMME, Jacques SAINT-AMAUX, Carlos MEDEIRA, Liliane SEVESTRE, Jean WAGNAC, François MAILLARD, Servane SAINT-AMAUX, Bekkaï YAJJOU, Micheline CIZNIAR, Suzanne MAUGAND, Jean Marc RUBANY**

## Intercommunalité

**S**ujet d'actualité, parmi beaucoup d'autres. Chaque commune devant bientôt avoir opté pour une forme d'intercommunalité, pour ne pas se la voir imposée par le Préfet.

Notre commune a toujours refusé le chant des sirènes de la CAMY pour nous y attirer !

Nous préférons une forme plus souple, qui laisse à chaque municipalité, une plus grande part d'autonomie, ce qui est aussi un gage de meilleure démocratie.

C'est pourquoi la majorité municipale a fait le choix d'un projet avec Issou, Guitrancourt, et Fontenay St Père, vous le savez, et avez été nombreux à voter pour ce projet lors d'une consultation sur cette question.

Ces jours-ci la nouvelle élection municipale à Gargenville, dont les résultats ne sont pas connus à l'heure où nous écrivons, pourraient changer la donne : si cette commune nous rejoint, notre projet a plus de chance d'aboutir, car il comporterait un plus grand nombre d'habitants.

Et cet aboutissement, c'est, pour nous, avec l'ensemble de la majorité, la proximité et la continuation, voire l'accentuation des services publics au plus proche de la population, de ses besoins, de ses attentes, sans surcoût, comme ce serait en entrant dans la CAMY.

Celle-ci ne cesse de prévoir notre entrée, comme acquise ! Réaffirmons ensemble, notre refus !

Depuis 1998, les socialistes de Limay se sont toujours clairement et fortement opposés à entrer dans cette trop grande communauté d'agglomération, qui ne nous convient pas ! Et nous tenons à le réaffirmer !

Une communauté de communes, selon le projet de Limay et les 3 autres communes citées, reste proche des citoyens, et comporte beaucoup moins de contraintes, en laissant, pour l'essentiel, une plus grande liberté de gestion à chaque commune.

Bien sûr, il est important de mutualiser certains services, devenus impossibles ou difficiles à gérer pour une petite commune seule, comme les transports, l'assainissement, la gestion de nouvelles petites zones artisanales ou industrielles.

Continuons à nous battre pour faire vivre notre projet de la majorité municipale !

### Le groupe des élus socialistes

**Nicole BOCK, Tristan BRAMS, Eric ODOR, Sophie LEROUX, Mireille SCHEYDER, Marie-Jeanne NOVELLA, Patrice SEDAMINOU**

## Dans la série M. Roulot

**M.** ROULOT paraît rassurant en exprimant sa volonté de poursuivre le travail engagé par M. SAINT AMAUX, cependant il confirme que la gestion de notre commune va reposer sur le passé sans toutefois qu'un nouvel avenir soit proposé pour l'amélioration de notre cadre de vie.

M. ROULOT se gargarise de sa présidence d'une association « collectif citoyen » dont la seule utilité a été de servir son accession au fauteuil de Maire.

M. ROULOT se félicite d'un questionnaire sur la sécurité envoyé à l'ensemble des Limayens dont le résultat n'a été que le reflet de ce que tout le monde sait depuis plus de 10 ans.

M. ROULOT s'est glorifié de la venue d'une brigade consécutive de la Police Nationale sur notre ville pour faire reculer l'insécurité qui règne dans nos quartiers : Ou sont-ils ? Arrêtons les mensonges et la démagogie, nous voulons du pragmatisme !

De plus en plus de riverains sont inquiets : bruit, pollution, dégradations, incivilités, insécurité...

Lors du dernier conseil municipal, l'ensemble des élus ont voté une motion pour la suspension de l'activité du broyeur de GDE sur proposition de la majorité.

Nous avons évidemment appuyé cette volonté cependant nous demandons d'aller encore plus loin dans la démarche en mesurant précisément le niveau du bruit et de faire des relevés d'air par une entreprise spécialisée INDEPENDANTE pour voir quelle est la pollution émise sur l'ensemble de la Zone Industrielle.

En élargissant les relevés à l'ensemble de la Zone Industrielle cela permettra de rassurer les citoyens de notre ville, d'informer des risques encourus par les salariés qui travaillent sur la zone et de contraindre les entreprises à faire le nécessaire pour se mettre aux normes.

La majorité a hélas beaucoup trop attendu pour intervenir sur cette question. La santé doit être une préoccupation prioritaire pour le Maire et ses adjoints.

Il n'y a plus de temps à perdre, la majorité doit enfin prendre ses responsabilités !

**Fabrice TAURISSON, Martine MOREAU, Raphael COGNET, Olivier DEMEESTERE**  
« Ensemble, Écrivons l'Avenir de Limay »



# Enquête sur la collecte des déchets

## Votre avis est important

Vos réponses à ces quelques questions nous aiderons à améliorer la collecte des déchets et le service de la déchèterie. Merci de déposer ce formulaire rempli à :  
Direction des Services Techniques – 80 rue des Coutures – 78520 LIMAY,  
ou Mairie de Limay – 5 avenue du Président Wilson – 78520 LIMAY

Rue: \_\_\_\_\_

Nombre de personnes au foyer : \_\_\_\_\_

Que mettez vous dans le bac jaune ? \_\_\_\_\_

Triez-vous d'autres types déchets ?

non  oui lesquels ? \_\_\_\_\_

Où trouvez-vous les infos sur le tri des déchets ?

N° vert  Internet  Bulletin Municipal  autre précisez : \_\_\_\_\_

Quel est le niveau de remplissage habituel de votre bac ?

pas rempli  rempli  débordé

A quelle fréquence sortez-vous votre bac par semaine ?

une fois  deux fois

Seriez-vous favorable à une seule collecte des ordures ménagères par semaine au lieu de deux ?

pour  contre  indifférent

Vous arrive-t-il de constater des dépôts sauvages d'ordures dans votre quartier ?

Oui  non

Connaissez-vous la déchèterie de Limay ?

Oui  non

Y êtes-vous déjà allé ?

Parfois  Jamais

Pour quels types de déchets préférez-vous vous rendre à la déchèterie ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Merci pour votre participation**



[www.ville-limay.fr](http://www.ville-limay.fr)

# LIMAY BEACH

## Tout l'été 2010

À l'Espace des Hautes-Meunières  
(face à A. Delaune)

LIMAY BEACH EST  
OUVERT À TOUS !



• **La ville de Limay** met en place un espace constitué de deux terrains de sable fin dédié aux sports de plage (beach volley, beach soccer, sun ball, beach rugby, ultimate, badminton, atelier de jeux de société géants, ateliers créatifs...).

• **Un planning sera affiché chaque semaine.** Vous y trouverez des animations proposées par les Services Enfance Jeunesse et Sport Vie Associative ainsi que des créneaux d'accès libres. En fonction des créneaux, le matériel peut être mis à disposition sur place pour tous (CIS, Centre de loisirs, MDJ, associations, famille, groupe)

### Animations proposées

Beach soccer • Beach rugby • Beach Volley  
Sun Ball • Ultimate • Badminton • Tennis  
Ballon • Pétanque • Jeux de société géants  
Atelier créatif • Beach tennis ...

## Animations libres et gratuites